

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
[Rue Comfart, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDICTION
45, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

ELECTIONS MUNICIPALES

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 8 MAI

Nous avons indique par un chiffre place entre parentheses, apres le nom des candidats, ceux qui etaient portes sur plusieurs listes a la fois.

1er ARRONDISSEMENT

Inscrits: 41.973 — Votants: 7.560
Suffrages exprimes: 7.502

Liste de Concentration et de Discipline

- CLAVEL, conseiller sortant... (Elu) 4.521
SERIN, conseiller sortant... (Elu) 4.417
FAURE, conseiller sortant... (Elu) 4.442
MERA, conseiller sortant... (Elu) 4.430
VIGNET, conseiller sortant... (Elu) 4.520
COSTE-LABAUME, administrateur de la caisse d'epargne... (Elu) 4.482
FERRANT, conseiller sortant... 2.894
BESSIERES, conseiller sortant (Elu) 4.400

Liste reactionnaire

- CHAVENT (Louis), negociant (Elu) 3.081
TRAVERSE (F.), entrepreneur... 2.918
RICHARD (S.), ancien negociant... 2.865
DUMONT (H.), entrepreneur... 2.840
CRETINON, avocat... 2.824
BOUCHARD, chef d'atelier tisseur... 2.783
CLEMMENT, chef d'atelier tisseur... 2.754
SERRE, licencie en droit... 2.759
HERMANN... 676

IIe ARRONDISSEMENT

Inscrits: 43.043 — Votants: 7.424
Suffrages exprimes: 7.383

Liste de Concentration et de Discipline

- AFFRE, mecanicien... (Elu) 3.418
GAILLETON, conseiller sort... (Elu) 3.416
ROUSSET, colonel du genie en retraite... (Elu) 3.788
BOUILLIN, conseiller sortant... (Elu) 3.611
DEBOLO, conseiller sortant... (Elu) 3.680
PENELLE, conseiller sortant... (Elu) 3.643
AUGAGNEUR, chirurgien de l'Antiquaille... (Elu) 3.254
CLERMONT, architecte... (Elu) 3.642
RIVIERE, avocat... (Elu) 3.568

Liste reactionnaire

- MUNET, avocat... 2.842
AUBERT, chirurgien de l'Antiquaille... 2.974
LA SELVE, ingenieur... 2.903
VACHON, entrepreneur... 2.818
ARCIS, avocat... 2.946
DELORE, docteur-mecanicien... 2.801
FAUGIER, fabricant de boulons... 2.868
BURDIN, fondeur... 2.794
TERREL, avocat... 2.704

IIIe ARRONDISSEMENT

Inscrits: 20.392 — Votants: 40.212

Liste du Comité de Concentration

- VALENSAUT (2), cons. sort... (Elu) 4.988
BOUVIER (2), cons. sortant... (Elu) 4.960
BEUF (2), conseiller sortant... (Elu) 4.918
COQUET (2), conseiller sortant (Elu) 4.938
RICHOT (2), conseiller sortant... 4.794
REGODIAT (2), conseiller sort (Elu) 4.944
ROUSSET (2), conseiller sort (Elu) 4.969
THIVOLLET (2), conseiller sortant... 4.865
BERTHELEMY (2), professeur a la Faculté de Droit... (Elu) 4.925
CARRON, representant-consultant... 4.741
CHARBONNIER (2), constructeur-mecanicien... (Elu) 4.880
LUMIERE fils (2), industriel... 4.827
POUCHOL (2), industriel... 4.751

Liste socialiste

- SAURET, ancien conseiller... (Elu) 4.963
BONARD, peintre-decorateur... (Elu) 4.888
FLORENT, propr.-cultivateur... (Elu) 4.930
COTE, restaurateur... 4.804
LONG, ingenieur civil... 4.872
BATAILLE, conseiller sortant... 2.228
MASSON, docteur en medecine (Elu) 5.048
COCHET, tapissier... 4.829
FARJAT, tisseur... 4.840
FAGOT, conseiller sortant... 4.855
BAVOUX, mecanicien... 4.824
BEDIN (2), ancien conseiller... (Elu) 4.997
REY, verrier... 4.748
CHAIX... 2.087

Liste de Concentration et de Discipline

- BOUVIER (2), conseiller sortant... 4.960
ROUSSET (2), conseiller sortant... 4.969
PICHOT (2), conseiller sortant... 4.794
REGODIAT (2), conseiller sortant... 4.944
VALENSAUT (2), conseiller sortant... 4.988
THIVOLLET (2), conseiller sortant... 4.865
COQUET (2), conseiller sortant... 4.938
BEUF (2), conseiller sortant... 4.918
CHARBONNIER (2), construct.-mec. 4.880
BERTHELEMY (2), professeur a la Faculté de droit... 4.925
POUCHOL (2), industriel... 4.751
LUMIERE fils (2), industriel... 4.827
BEDIN (2), ancien conseiller... 4.997

IVe ARRONDISSEMENT

Inscrits: 8.981 — Votants: 5.818
Suffrages exprimes: 5.782

Liste de Concentration et de Discipline

- THEVENET, conseiller sortant (Elu) 2.546
GRINAND, conseiller sortant (Elu) 2.496
DUPONT, conseiller sortant... (Elu) 2.428
ROSSIGNEUX, cons. sort... (Elu) 2.526
BERNEY, conseiller sortant... (Elu) 2.441
CLATEL, conseiller sortant... (Elu) 2.403

Liste de l'Union des travailleurs socialistes

- GADOUX... 1.362
THEVENON... 1.265
VULLION... 1.227
FORT... 1.207
GONTHIER... 1.223
MAX... 1.272

Liste socialiste

- FARJAT, tisseur... 1.140
COTTE, ex-titulaire du bureau de placement de la Bourse du Travail... 1.130
BONARD, peintre-decorateur... 1.153
MATTRY, ex-secrétaire general de la federation des syndicats... 976
PERONIN, ex-secrétaire general de la Bourse du Travail... 1.104
BOURDE, secretaire du syndicat du tissage mecanique... 1.143
DREVEF... 1.144

Liste Reactionnaire

- DUVIARD-DIME, negociant... 832
MISSOL, avocat... 829
DELORE, ancien teinturier... 867
PELLET, proprietaire... 827
MILLE, chef d'atelier... 822
BRONDEL, representant de commerce... 99

Ve ARRONDISSEMENT

Inscrits: 12.758 — Votants: 7.590
Suffrages exprimes: 7.563

Liste de Concentration et de Discipline

- RIEUBLANC (3), entrepreneur (Elu) 4.240
MONTVERT (2), conseiller sort (Elu) 2.929
DESPEIGNES (2), conseiller s. (Elu) 2.742
THEVENET (2), march. de bois (Elu) 2.614
BALLAY (2), conseiller sortant... 2.610
COUMES (2), conseiller sortant... 2.545
BOURDIN (3), rentier... (Elu) 4.180
PICARD (2), avocat... 2.475
BALLET-GALLIFET (2), nég. (Elu) 2.807

Liste de l'Alliance des comités républicains

- DESPEIGNES (2), conseiller sortant... 2.742
BALLAY (2), conseiller sortant... 2.610
COUMES (2), conseiller sortant... 2.545
RIEUBLANC (3), entrepreneur... 4.240
THEVENET (Paul) (2), marchand de bois... 2.614
BOURDIN (3), ancien negociant... 4.180
PICARD (2), avocat a la cour d'appel... 2.475
MATHIS, professeur a l'ecole veterinaire... 2.436
COLLOMB, ancien conseiller municipal... 2.316

Liste de l'Union des Républicains progressistes, du Comité des Radicaux, de l'Union des Républicains Indépendants et Socialistes, du Parti Ouvrier et du Groupe de Vaise.

- MONTVERT (2), conseiller sortant... 2.929
BALLET-GALLIFET (2) negociant... 2.807
LAVIGNE, conseiller sortant... (Elu) 2.657
MILLE, proprietaire... (Elu) 2.745
ARNOUD, conseiller sortant... (Elu) 2.686
VOIDIER, conseiller d'arrondissement... 2.506
CHARPENTIER, avocat... 2.605
DREVEF, secretaire de la Federation du batiment... 2.509
KRAMMER, peintre... 2.485

Liste reactionnaire

- SERVIERE, comptable... 2.129
BILLET, representant... 2.084
DURIF, avocat... 2.127
RIEUBLANC (3), entrepreneur... 4.240
SEBE, entrepreneur... 4.123
BOURDIN (3), proprietaire... 4.180
JAMBON, negociant... 2.093
FAUQUET, fabricant de produits chimiques... 2.085

VIe ARRONDISSEMENT

Inscrits: 43.593 — Votants: 5.872

Liste de Concentration et de Discipline

- COLLIARD (2), cons. sortant... (Elu) 3.486
HEMMELE (2), ancien cons... (Elu) 3.381
DESCHAMPS (2), conseiller sortant... 2.378

Liste du Comité de Concentration

- MAZ, rentier... 2.364
DESCHAMPS (2), conseiller sortant... 2.378
KOCH, conseiller sortant... 2.427

Liste de l'Union des comités républicains et de l'Alliance républicaine socialiste.

- COLLIARD (2), conseiller sortant... 3.486
FERRA, passementier... (Elu) 3.146
HEMMELE (2), ancien conseiller... 3.381

RECAPITULATION

Voici, par arrondissement, et dans l'ordre du nombre de suffrages obtenus, la liste des membres du nouveau conseil municipal de Lyon :

Ie ARRONDISSEMENT

- CLAVE, c. s., républicain... 4.521
MERA, c. s., républicain... 4.520
VIGNET, c. s., républicain... 4.430
FAURE, c. s., républicain... 4.434
COSTE-LABAUME, républicain... 4.432
SERIN, c. s., républicain... 4.424
BESSIERES, c. s., républicain... 4.390
CHAVENT, réactionnaire... 3.125

IIe ARRONDISSEMENT

- Colonel ROUSSET, républicain... 3.788
BOUILLIN, c. s., républicain... 3.681
PENELLE, c. s., républicain... 3.643
CLERMONT, républicain... 3.612

- DEBOLO, c. s., républicain... 3.610
RIVIERE, républicain... 3.568
AFFRE, républicain... 3.418
GAILLETON, c. s., républicain... 3.416
AUGAGNEUR, républicain... 3.254

IIIe ARRONDISSEMENT

- MASSON, républicain... 5.048
BEDIN, républicain... 4.997
VALENSAUT, c. s., républicain... 4.988
ROUSSET, cons. sort., républicain... 4.969
BOUVIER, cons. sort., républicain... 4.964
SAURET, républicain... 4.963
COQUET, cons. sort., républicain... 4.943
REGODIAT, cons. s., républicain... 4.939
FLORENT, républicain... 4.930
BERTHELEMY, républicain... 4.925
BEUF, cons. sort., républicain... 4.912
BONARD, républicain... 4.888
CHARBONNIER, républicain... 4.880

IVe ARRONDISSEMENT

- THEVENET, cons. sort., républic. 2.546
ROSSIGNEUX, cons. sort., républic. 2.526
GRINAND, cons. sort., républicain... 2.496
DUPONT, cons. sort., républicain... 2.428
BERNEY, cons. sort., républicain... 2.441
CLATEL, cons. sort., républicain... 2.403

Ve ARRONDISSEMENT

- RIEUBLANC, républicain... 4.240
BOURDIN, républicain... 4.180
MONTVERT, cons. sort., républicain... 2.929
BALLET-GALLIFET, républicain... 2.807
MILLE, républicain... 2.745
DESPEIGNES, cons. s., républicain... 2.742
ARNOUD, cons. sort., républicain... 2.686
LAVIGNE, cons. sort., républicain... 2.657
THEVENET (Paul), républicain... 2.614

VIe ARRONDISSEMENT

- CHEVILLARD, c. s., républicain... 3.954
BRUYAS, c. s., républicain... 3.757
FABRE, républicain... 3.730
BRIZON, républicain... 3.672
ROBIN, républicain... 3.486
RIVE aine, républicain... 3.455
Elus au 2e tour de scrutin
COLLIARD, c. s., républicain... 3.486
HEMMELE, républicain... 3.381
FERRA, républicain... 3.146

APRES LA BATAILLE

C'est fait. Le suffrage universel que les malins de la politique traitent volontiers par dessous la jambe, vient de montrer une fois de plus que monsieur Tout le monde a plus d'esprit — surtout plus de bon sens — que ceux qui se croient le plus au-dessus du commun des mortels.

Avec une admirable connaissance des hommes et des choses, il vient de tout établir en place dans notre bonne ville de Lyon — et sa dernière leçon n'aura pas été la moins démonstrative — surtout la moins sévère.

Les électeurs, c'est un fait excessivement remarquable, n'ont voulu s'inféoder à aucun comité, à aucune coterie. Partout où la République était menacée, ils ont fait front contre la réaction. Partout ailleurs, ils ont appuyé — et avec quelle énergie! — sur les indications

qu'ils avaient données dimanche dernier.

Nous sommes heureux de constater que dans cette grande consultation de la démocratie, nous avons à peu près partout pressenti le résultat final et nous avons indiqué à nos amis les solutions que le suffrage universel a solennellement adoptées.

Au premier arrondissement, où la concentration s'imposait, des manoeuvres que nous nous abstenons pour le moment de qualifier, ont fait entrer au conseil un réactionnaire. L'humiliation en retombera sur ceux dont les haines personnelles ont passé avant l'intérêt général. Au surplus, cet unique spécimen d'un parti qui, une fois de plus, subit à Lyon une défaite complète, n'est pas pour nous alarmer et même pour nous déplaire outre mesure.

Ces messieurs étaient si heureux de protester contre leur exclusion absolue, ils insinuaient avec tant de complaisance que l'on se cachait entre républicains pour mettre au pillage les affaires de la cité. Ils auront au moins un des leurs pour constater que le conseil municipal de Lyon gère en toute honnêteté et toute conscience les finances et les intérêts des contribuables.

Cette honnêteté, cette conscience nous sont garanties par les libres élections du 1er et du 8 mai. C'est sur la plate-forme de l'indiscutable intégrité du nouveau conseil que s'est engagée ici toute la lutte. Jamais, avec tant de fermeté, le suffrage universel n'avait, comme hier, montré — et imposé — sa volonté souveraine.

Plus de coteries, plus d'influences douteuses, plus de mains mises par quelques personnalités, sans mandat et sans responsabilité, sur les affaires publiques.

Le nouveau conseil a pour mot d'ordre — mot d'ordre indiqué il y a huit jours et répété hier, — de s'occuper de l'intérêt de tous et non des intérêts de quelques-uns — et ceux qu'on a délégués pour remplir cette tâche n'y failliront pas.

Au deuxième arrondissement, la leçon d'indépendance — et de modération — donnée par les électeurs est plus éloquente encore.

Ceux qui affirmaient trop superbement une impeccabilité démentie par nos derniers incidents municipaux ont vu le verdict populaire les rappeler à une humilité qui sied mieux à ceux auxquels on a, en somme beaucoup à pardonner et qui ont, eux, beaucoup à faire oublier.

Quant au troisième arrondissement, nous avions, dès la première heure, donné un avertissement désintéressé à un grand comité qui croyait trop à son omnipotence. Il n'a pas voulu faire la concession que nous lui conseillions, — il y a cinq de ses adversaires, un de nos excellents amis en tête, non seulement l'atteindre mais le dépasser. C'est ainsi que, par sa faute, il a perdu au moins trois sièges. — C'est ainsi que pour vouloir tout garder on finit par ne plus rien avoir.

Au quatrième, la liste de concentration a passé régulièrement, comme c'était prévu d'avance.

Mais au cinquième, nous avons vu, une fois de plus, le suffrage universel

se montrer meilleur juge que les comités — et que les journaux qui les patronaient exclusivement.

Il y avait là une anomalie. La liste qu'on voulait faire passer pour une liste de concentration, n'était qu'une liste hybride. Les électeurs ont donné la majorité à la vraie liste de concentration, — celle que seuls, nous avions à peu près complètement indiquée, en y ajoutant un, ou deux noms républicains pour remplacer ceux qu'on prétendait imposer au suffrage universel.

Quant au sixième, il y a eu une vraie manifestation du public contre la liste imposée par un comité, sous le patronage d'un journal peu respectueux des volontés clairement indiquées par les électeurs, il y a huit jours — et contre certaines tendances et certains actes de l'ancien conseil municipal.

Nous ne voulons pas insister. Ceux à qui la leçon est donnée sauront, espérons-le, en profiter pour le mieux de nos intérêts et de leur renom.

Quant à nous, heureux d'avoir été en si parfaite union avec le sentiment public, nous ne pouvons que féliciter nos compatriotes de la besogne faite hier; — et avec plus de confiance encore que dimanche, nous terminons ce rapide résumé de la situation électorale en concluant :

Vive la République !

Paul BERTNAY.

DEPECHEES

PAR SERVICE SPECIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 8 mai.

Le nombre des vocations militaires s'accroît encore cette année. Pour 750 places existant dans les Ecoles polytechnique et de Saint-Cyr, les examens vont être passés dans quelques jours par plus de 4.000 candidats. Ce chiffre indique de quelles ressources intellectuelles et scientifiques dispose l'armée française pour le recrutement de ses officiers.

La garnison d'Epinal a été augmentée la semaine dernière par l'arrivée des quatrièmes bataillons formés à Toul à l'autonne dernier, pour les 156e et 160e régiments régionaux d'infanterie.

A l'arrivée des nouvelles troupes dans le camp retranché d'Epinal, elles ont été passées en revue par le général Vairaigne, commandant la division des Vosges. Ce renfort a permis d'envoyer d'Epinal à Bruyères un bataillon du 149e où il remplace un bataillon du 152e qui a été appelé à doubler la garnison de Gérardmer.

Les touristes qui iront cet été dans les Vosges pourront se rendre compte de la puissance de nos travaux de défense, en constatant le nombre croissant des troupes qui en ont la garde.

Les Projets de loi à propos des Anarchistes

Paris, 8 mai.

La Chambre va être saisie par le gouvernement, à sa rentrée du 17 mai prochain, de trois projets de loi qui seront la conséquence directe des attentats récents commis par les anarchistes.

Ces trois projets concernent :

- 1° L'augmentation du nombre et l'élevation du traitement des gardiens de la paix ;
2° La réglementation plus sévère de l'usage des matières explosives ;

medis, plus d'industrie dans cette cité, jadis industrielle et commerçante. Passepartout, qui cherchait vainement un magasin de nouveautés, comme s'il eût été dans Régent-street à quelques pas de Farmer et Co., ne trouva que chez un revendeur, vieux juif difficileux, les objets dont il avait besoin, une robe en étoffe écossaise, un vaste manteau, et une magnifique pelisse en peaux de loutres qu'il n'hésita pas à payer soixante-quinze livres (1.875 fr.). Puis, tout triomphant, il retourna à la gare.

Mrs Aouda commençait à revenir à elle. Cette influence à laquelle les prêtres de Pillaji l'avaient soumise se dissipait peu à peu, et ses beaux yeux reprenaient toute leur douceur indienne.

Lorsque le roi-poète, Uçaf Uddaul, célèbre les charmes de la reine d'Ah-méhnagara, il s'exprime ainsi :

« Sa luisante chevelure, régulièrement divisée en deux parts, encadre les contours harmonieux de ses joues délicates et blanches, brillantes de poli et de fraîcheur. Ses sourcils d'ébène ont la forme et la puissance de l'arc de Kama, dieu d'amour, et sous ses longs cils soyeux, dans la pupille noire de ses grands yeux limpides, nagent comme dans les lacs sacrés de l'Himalaya les reflets les plus purs de la lumière céleste. Fines, égales et blanches, ses dents resplendissent entre ses lèvres souriantes, comme des gouttes de rosée dans le sein mi-clos d'une fleur de grenadier.

(La suite à dems.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

9 Mai 16

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

PAR

JULES VERNE

En effet, les portes de la pagode s'ouvrirent. Une lumière plus vive s'échappa de l'intérieur. M. Fogg et sir Francis Cromarty purent apercevoir la victime, vivement éclairée, que deux prêtres traînaient au dehors. Il leur sembla que, secouant l'engourdissement de l'ivresse par un suprême instinct de conservation, la malheureuse tentait d'échapper à ses bourreaux. Le cœur de sir Francis Cromarty bondit, et par un mouvement convulsif, saisissant la main de Phileas Fogg, il sentit que cette main tenait un couteau ouvert.

A ce moment, la foule s'ébranla. La jeune femme était retombée dans cette torpeur provoquée par les fumées du chanvre. Elle passa à travers les fakirs, qui l'escortaient de leurs vociférations religieuses.

Phileas Fogg et ses compagnons, se mêlant aux derniers rangs de la foule, la suivirent.

Deux minutes après, ils arrivaient

sur le bord de la rivière et s'arrêtaient à moins de cinquante pas du bûcher, sur lequel était couché le corps du rajah. Dans la demi-obscurité, ils virent la victime absolument inerte, étendue auprès du cadavre de son époux.

Puis une torche fut approchée et le bois, imprégné d'huile, s'enflamma aussitôt.

A ce moment, sir Francis Cromarty et le guide retirèrent Phileas Fogg, qui, dans un moment de folie généreuse, s'élançait vers le bûcher...

Mais Phileas Fogg les avait déjà repoussés, quand la scène changea soudain. Un cri de terreur s'éleva. Toute cette foule se précipita à terre, épouvantée.

Le vieux rajah n'était donc pas mort, qu'on le vit se redresser tout à coup, comme un fantôme, soulever la jeune femme dans ses bras, descendre du bûcher au milieu de tourbillons de vapeurs qui lui donnaient une apparence spectrale ?

Les fakirs, les gardes, les prêtres, pris d'une terreur subite, étaient là, face à terre, n'osant lever les yeux et regarder un tel prodige !

La victime inanimée passa entre les bras vigoureux qui la portaient et sans qu'elle parût leur peser. M. Fogg et sir Francis Cromarty étaient demeurés debout. Le Parsi avait courbé la tête et Passepartout sans doute, n'était pas moins stupéfié !

Ce ressuscité arriva ainsi près de l'endroit où se tenaient M. Fogg et sir Francis Cromarty, et là, d'une voix brève : — Filons ! dit-il. C'était Passepartout lui-même qui

s'était glissé vers le bûcher au milieu de la fumée épaisse ! C'était Passepartout qui, profitant de l'obscurité profonde encore, avait arraché la jeune femme à la mort ! C'était Passepartout qui, jouant son rôle avec un audacieux bonheur, passait au milieu de l'épouvante générale !

Un instant après, tous quatre disparaissaient dans le bois, et l'éléphant les emportait d'un trot rapide. Mais des cris, des clameurs et même une balle, perçant le chapeau de Phileas Fogg, leur apprirent que la ruse était découverte.

En effet, sur le bûcher enflammé se détachait alors le corps du vieux rajah. Les prêtres, revenus de leur frayeur, avaient compris qu'un enlèvement venait de s'accomplir.

Aussitôt ils s'étaient précipités dans la forêt. Les gardes les avaient suivis. Une décharge avait eu lieu, mais les ravisseurs fuyaient rapidement, et, en quelques instants, ils se trouvaient hors de la portée des balles et des flèches.

XIV

Dans lequel Phileas Fogg descend toute l'admirable vallée du Gange sans même songer à la voir.

Le hardi enlèvement avait réussi. Une heure après, Passepartout riait encore de son succès. Sir Francis Cromarty avait serré la main de l'intrépide garçon. Son maître lui avait dit : « Bien », ce qui, dans la bouche de ce gentleman, équivalait à une haute approbation. A quoi Passepartout avait répondu que tout

l'honneur de l'affaire appartenait à son maître. Pour lui, il n'avait eu qu'une idée « drôle », et il riait en songeant que, pendant quelques instants, lui, Passepartout, ancien gymnaste, ex-sergent de pompiers, avait été le veuf d'une charmante femme, un vieux rajah embaumé !

Quant à la jeune Indienne, elle n'avait pas en conscience de ce qui s'était passé. Enveloppée dans les couvertures de voyages, elle reposait sur l'un des calets.

Dépendant l'éléphant, guidé avec une extrême sûreté par le Parsi, courait rapidement dans la forêt encore obscure. Une heure après avoir quitté la pagode de Pillaji, il se lançait à travers une immense plaine.

A sept heures, on fit halte. La jeune femme était toujours dans une prostration complète. Le guide lui fit boire quelques gorgées d'eau et de brandy, mais cette influence stupéfiante qui l'accablait devait se prolonger quelque temps encore.

30 Les indemnités à attribuer aux victimes des explosions. Voici quelques renseignements au sujet de chacun de ces projets de loi :

Le premier a pour but d'augmenter de onze cents le nombre des gardiens de la paix et d'élever d'une manière uniforme le traitement de ces agents, aussi bien des anciens que de ceux qui seront nouvellement créés.

La dépense est évaluée à trois millions par an et sera répartie par moitié entre l'Etat et la ville de Paris. De sorte qu'en même temps qu'il introduira sa demande de crédit à la Chambre, le ministre de l'intérieur devra inviter le préfet de la Seine à consulter le conseil municipal de Paris pour qu'il vote sa part contributive.

Pour 1893, la dépense ne devant porter que sur le second semestre sera d'un million et demi seulement, dont moitié à la charge de l'Etat et moitié à la charge de la Ville.

Le second projet de loi a pour but de modifier la législation existante sur la dynamite. La loi de 1875, la principale sur la matière, ne vise que la dynamite. On va la modifier de manière à ce qu'elle s'applique à toutes les substances explosives dont les variétés sont devenues très nombreuses.

En outre, le projet va renforcer les pénalités édictées par cette loi de 1875. Le projet de loi sera complété par un règlement d'administration publique modifiant ceux qui existent actuellement en vue de rendre plus rigoureuses les précautions prises, au sujet de la fabrication, du transport, du dépôt et de l'emploi des explosifs. La responsabilité des agents des divers degrés sera prévue et réglée d'une manière plus précise.

Enfin le troisième projet de loi concerne les indemnités à accorder aux victimes des explosions. Comme nous avons déjà eu occasion de l'expliquer précédemment, le gouvernement a renoncé à présenter une loi générale applicable en tout temps, parce qu'une telle loi aurait soulevé de longues discussions juridiques au point de vue des responsabilités respectives de l'Etat et des villes.

Précipité de remédier dans le plus bref délai à des situations particulièrement dignes de sollicitude et présentant un degré réel d'urgence, il a préféré procéder par voie de projet particulier. Il se bornera à demander un crédit suffisant pour indemniser les victimes, locataires ou propriétaires, des trois explosions causées à Paris par les anarchistes. L'administration fait actuellement le relevé des dégâts commis afin de déterminer le chiffre exact des indemnités à donner et par suite du crédit à demander aux Chambres.

L'initiative parlementaire s'exercera certainement, en dehors de celle du gouvernement, dans la même voie. Des propositions diverses sont annoncées dans l'une et l'autre Chambre, au sujet de l'organisation de la police, des juridictions exceptionnelles, du régime de la presse. Sans compter les interpellations diverses qui seront adressées au gouvernement tant au sujet de faits passés, comme celle de M. Lavy, qu'au sujet des mesures qu'il pourrait y avoir lieu de prendre dans l'avenir.

Le Contrôle des Chemins de fer

Paris, 8 mai. Le ministre des travaux publics vient de soumettre à l'examen du conseil d'Etat un projet de règlement d'administration publique portant la réorganisation du contrôle des chemins de fer.

Les dispositions essentielles de ce projet seraient les suivantes : Les ingénieurs seraient beaucoup plus spécialisés qu'ils ne le sont actuellement dans leurs services de contrôle ; ils ne pourraient être chargés d'un service de contrôle que sous certaines conditions ; ils auraient sous leurs ordres, en outre des commissaires de surveillance, des contrôleurs de la voie et des travaux, des contrôleurs de l'exploitation technique, des contrôleurs du matériel et du travail.

Les contrôleurs de la voie et des travaux seraient recrutés au concours parmi les conducteurs des ponts-et-chaussées. Les contrôleurs de l'exploitation technique seraient recrutés au concours parmi les conducteurs des ponts-et-chaussées et les contrôleurs des mines.

Les contrôleurs du matériel et du travail seraient recrutés au concours et de préférence parmi les chefs de dépôts et les mécaniciens des divers réseaux. Enfin, les fonctionnaires du contrôle de tout grade ne pourraient entrer au service de la compagnie qu'ils ont contrôlée qu'après avoir cessé de la contrôler depuis cinq ans au moins.

LES DÉPÔTS D'EXPLOSIFS

Paris, 8 mai. M. Loubet, président du conseil, ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante au sujet de la surveillance des dépôts de dynamite et autres explosifs :

Monsieur le préfet, Les tentatives criminelles qui se sont produites ces jours derniers à Paris ont amené l'opinion publique à se demander si les lois et décrets qui régissent les fabriques et dépôts et l'emploi des divers explosifs utilisés dans l'industrie suffisaient à garantir la sécurité publique et s'il ne conviendrait pas de compléter par de nouvelles mesures celles qui ont été prises jusqu'à ce jour.

Il faut à leur faire observer que leur propre intérêt, d'accord avec l'intérêt général, leur commande d'assurer de façon sérieuse la garde de leurs dépôts : soit qu'ils y installent en permanence un employé à leur solde, soit qu'ils mettent toutes les issues, portes et fenêtres, en communication avec des sonneries installées dans le local habité et peu distant de ces dépôts.

Ce ne sont là, bien entendu, que des indications et je vous laisse le soin de vous entendre avec les intéressés sur les moyens de préservation qui vous sembleront les plus efficaces, à raison de la disposition des lieux, des circonstances, etc.

En tous cas, vous appellerez leur attention sur la responsabilité très grave qu'ils encourrent en laissant, soit par pure négligence, soit pour éviter quelques frais, leurs dépôts à l'abandon.

Enfin vous leur ferez connaître que l'administration n'hésiterait pas à provoquer l'annulation des décrets en vertu desquels ces dépôts sont autorisés, s'il devenait évident pour elles qu'ils ne sont pas efficacement protégés jour et nuit contre des tentatives criminelles.

Il conviendra également, M. le préfet, au cours de l'entretien que vous aurez avec les entrepreneurs qui utilisent des explosifs, de leur rappeler qu'ils doivent de confiance eux-mêmes ou par un homme de confiance que les cartouches remises aux ouvriers sont utilisées par eux ou réintégrées au dépôt. Tout ouvrier qui garderait par devers lui une ou plusieurs de ces cartouches devra être immédiatement signalé aux autorités locales les plus voisines et déferé au parquet.

Enfin, je vous prie de m'adresser, dans le plus bref délai possible, la nomenclature des dépôts installés dans votre département et les renseignements les plus complets sur la façon dont la garde de ces dépôts est assurée. Recevez, etc.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, Emile LOUBET.

Informations Politiques

Paris, 8 mai. AU CONGO FRANÇAIS

L'Eclair publie une lettre datée de Brazzaville, 10 mars, dont voici le passage le plus intéressant : « Au moment où je vous écris, M. de Brazza n'est peut-être pas loin d'atteindre son but. Ce que je puis, toutefois, vous assurer, c'est qu'il est très avancé. Le 25 décembre, il s'est embarqué à Ouesso sur le Courbet en compagnie du capitaine Decour, de MM. Blot, Goujon, Communeau et Frédon et de deux cents miliciens. Cent porteurs, ainsi que d'autres Français, sont également partis de Brazzaville sur la Clémentine. D'autres renforts suivront. »

LES ANARCHISTES Le Matin dément que l'instruction de l'affaire des anarchistes arrêtés à Paris soit close. En conséquence, le dossier n'a pu être envoyé au parquet du procureur général.

LA LETTRE DU PAPE Paris, 8 mai. Le journal le Matin se fait télégraphier de Rome que la lettre adressée par le pape aux cardinaux avait fait l'objet de négociations avec le gouvernement de la République ; nous pourrions assurer que cette information est absolument fautive.

L'ESCADRE DE LA MEDITERRANÉE Toulon, 8 mai. Le vice-amiral Vignes, ancien chef d'état-major au ministère de la marine, a pris ce matin possession du commandement en chef de l'escadre de réserve de la Méditerranée, récemment formée.

UN DUEL Tarbes, 8 mai. A la suite de propos échangés, une rencontre au fleuret a eu lieu, dans la matinée, entre le docteur Esquivier et M. Sampaie fils, candidat républicain au conseil municipal. M. Sampaie a été blessé légèrement, à la deuxième reprise, à la cuisse.

LA CRISE ITALIENNE Londres, 8 mai. On suit ici avec le plus grand intérêt la crise ministérielle italienne. On croit savoir que le ministère, quel qu'il soit, qui succédera au ministère tombé, ne pourra rien faire. La vraie crise durera jusqu'en août ou en septembre, et elle ne se terminera que par une orientation nouvelle de la politique italienne, qui devra, bon gré mal gré, s'éloigner de la triple alliance.

EMPEREURS DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE Copenhague, 8 mai. La famille impériale russe, qui est attendue à Copenhague le 23 mai, logera au palais du roi, tandis que l'empereur d'Allemagne sera l'hôte du prince héritier.

Après les bruits qui circulent ici dans les cercles de la cour, l'empereur de Russie aurait toujours l'intention de se rendre, après les fêtes, à Berlin. A cet effet, Guillaume II partirait de Copenhague pour Berlin et irait à Kiel le 27 au matin. Le czar et la czarevitch le suivraient vingt-quatre heures plus tard, pour arriver à Berlin le 29. Il descendraient à l'ambassade de Russie. Les augustes voyageurs séjourneraient une journée dans la capitale allemande, et de là ils se rendraient à Saint-Petersbourg via Varsovie, tandis que l'impératrice irait directement, par mer, de Copenhague à Saint-Petersbourg.

AU DAHOMEY

Porto-Novo, 8 mai. Behanzin effrayé par le vote des Chambres et par nos préparatifs, comme aussi par la mauvaise qualité des fusils et des munitions qui lui ont été vendus par les Allemands, essaye, pour gagner du temps, afin de pouvoir recevoir une nouvelle commande de fusils, de nous convaincre de ses intentions pacifiques.

Il écrit hier une lettre au gouverneur et aux négociants de Porto Novo et de Kotonou, disant qu'il n'a pas d'intentions hostiles, puisqu'il n'a pas attaqué Porto-Novo et Kotonou.

Grâce à l'arrivée des renforts venus le 3 mai, Porto Novo peut résister aux troupes du Dahomey.

La factorerie Régis est bien fortifiée. Elle est occupée par 70 tirailleurs et elle est impenable.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton

LE BOSSU

Les victimes du boulevard Magenta

Paris, 8 mai. L'état de M. Véry est stationnaire. Les médecins ont toujours peu d'espoir. Hier, cependant, pour la première fois depuis, il a été soumis au régime des bains antiseptiques. Sa température s'est abaissée de deux degrés. A la suite de cet abaissement, les inhalations d'ozone ont relevé le pouls, et l'on a pu lui administrer un lavement de peptonne que, par bonheur, il a gardé.

Le docteur Péan qui, deux fois dans la journée, était venu au chevet de M. Véry lui a fait, à sept heures du soir, une nouvelle visite, et il a prescrit pour le malade, le repos le plus absolu.

Mme Véry et sa fille, dont la situation va toujours en s'améliorant, avaient été, à cinq heures, autorisées à le voir. Elles ne sont restées que peu de temps à ses côtés.

Le docteur Péan, interviewé au sujet des attaques dont il est l'objet a déclaré que, dès le premier jour, il avait considéré Véry et Hamonod comme perdus. Quand le président de la République est venu visiter les blessés, a-t-il dit, je ne lui ai point caché la situation. « Si vous aviez, lui ai-je dit, quelque pouvoir surnaturel inhérent à votre haute situation, je vous suppliais de l'employer pour m'aider à sauver ces hommes, car j'ai bien peur que la science n'y suffise pas. »

En ce qui concerne les soins, j'y reviens pour vous affirmer que tout le monde a pu voir, c'est-à-dire que Véry et Hamonod ont été l'objet d'autant de sollicitude qu'un prince du sang dans son palais ou qu'un millionnaire dans son hôtel. Et encore il y a des millionsaires près desquels je n'ai pas été aussi souvent qu'auprès d'eux.

M. Péan a exprimé ensuite le regret que l'autopsie de M. Hamonod n'ait pas été faite, car on ne peut-être pu découvrir certains indices utiles sur les effets de la commotion causée par la dynamite : Songez donc qu'il y a, entre autres, une particularité étrange : C'est que tous les gens qui se trouvaient là sont sourds. Hamonod était sourd, Véry est sourd, Mme Véry est sourde. Enfin, M. Gandon, qui est complètement guéri de ses blessures, est beaucoup plus sourd que les jours passés. Nous avons eu des victimes dans des explosions qui ont fait certainement autant de bruit que celle-là, et ces victimes ont conservé l'ouïe. Il y a donc eu là quelque chose de particulier qu'il serait intéressant de connaître.

RAVACHOL

Paris, 8 mai. Nous avons dit que le parquet de Saint-Etienne avait adressé à celui de Paris des commissions rogatoires afin d'interroger divers témoins au sujet des crimes de droit commun dont Ravachol s'est rendu coupable et pour lesquels il comparaitra prochainement devant la cour d'assises de la Loire.

L'instruction touche à sa fin. Trois chefs d'accusation sont retenus contre le dynamiteur. 1° L'assassinat de l'ermite de Chambles. 2° La violation de la sépulture de la baronne de Rochetaillée. 3° L'assassinat des demoiselles Marcon à Saint-Etienne.

LES AVEUX Ravachol ne nie pas les deux premiers crimes.

Il les avoue et donne même des détails inédits qui en augmentent encore l'horreur. Quant à l'assassinat des demoiselles Marcon il ne l'avoue ni le nie.

Tout porte à croire cependant, et c'est ce que le parquet de Saint-Etienne s'efforce, en ce moment d'établir, qu'il en est le véritable auteur. Lorsque Ravachol eut décidé de tuer l'ermite de Chambles pour s'approprier sa fortune, il se rendit chez un loueur de Saint-Etienne et se fit conduire en voiture dans cette petite localité.

Cinq fois il dut renouveler ce voyage avant de pouvoir accomplir son crime, cinq fois il eut le même cocher pour automate. Celui-ci, lorsque le bruit de l'assassinat de l'ermite se répandit, en vint à suspecter tout naturellement le mystérieux voyageur qu'il avait si souvent conduit à Chambles sans savoir pourquoi et s'empressa de le dénoncer au parquet.

Ravachol connut sa démarche. Comprenant combien ce témoin serait désormais gênant pour lui, il résolut de le supprimer. Voici, d'après son propre récit, de quelle façon il s'y prit pour arriver à ses fins.

Un matin, dit-il, je me rendis chez mon loueur habituel et lui annonçai que j'avais de nouveau besoin d'une de ses voitures. — Je tiendrais autant que possible, lui demandai-je, à ce que vous me donniez mon cocher habituel.

Le loueur se douta-t-il de mes intentions criminelles. Il faut le croire, car il me répondit : — Ce serait avec plaisir, mais mon employé est malade. C'est moi-même qui vous conduirai. Je n'insistai pas. Je m'éloignai et ne revins pas.

Ma tentative avait échoué. Mon but était de me faire conduire aux environs et d'assassiner dans un bois mon dénonciateur. Ravachol est, on le voit, un homme terrible qui n'eût reculé devant aucun forfait pour assurer sa liberté. Cela rehausse davantage le mérite de ceux qui l'ont arrêté.

Ravachol a également fait un récit détaillé de la scène qui eut lieu pendant la nuit au cimetière de Saint-Jean, lorsqu'il viola la sépulture de la baronne de la Rochetaillée pour voler les bijoux que portait le cadavre de la vieille douairière. — C'est avec beaucoup de peine, dit-il, que je parvins (Ravachol ne parle jamais de complices) à soulever la pierre tombale. Une odeur épouvantable s'exhala et me saisit à la gorge.

Je relevai la manche de ma redingote, puis celle de ma chemise, et je plongeai le bras dans le cercueil, au hasard, ignorant dans quel sens le corps était placé. J'eus beaucoup de peine à trouver les bijoux. Sous la pression de ma main, les chairs putréfiées et visqueuses s'en allèrent en lambeaux, rendant mes recherches plus difficiles. Je dus tatonner pendant près d'un quart d'heure, suffoqué par les émanations pestilentielles qui se dégagèrent du cadavre, avant de découvrir les objets que je cherchais.

Ce récit ne fait-il pas horreur ? Que penser d'un homme qui a eu ce cynique courage ? Quant à l'assassinat des demoiselles Marcon, M. Athalin n'a rien pu obtenir du détenu. Ravachol paraît être cependant le véritable coupable.

S'il ne l'avoue pas, c'est par amour-propre. Le terrible dynamiteur comptait faire une bonne affaire. Mais il fut déçu. Il ne trouva que deux francs quarante centimes dans le tiroir-caisse.

Voici, d'après le juge d'instruction, de quelle façon il aurait accompli son double forfait : Ravachol serait entré le soir chez les demoiselles Marcon, sous prétexte d'y faire une emplette et aurait remis en paiement un billet de cinquante francs.

Pendant que l'une d'elles allait à sa chambre pour chercher de la monnaie, Ravachol aurait assassiné celle qui était restée pour garder le magasin, puis il serait ensuite allé dans l'arrière-boutique au-devant de la première et l'aurait tuée de la même façon.

Tels sont les crimes sur lesquels le jury de la Loire aura prochainement à se prononcer. Voici, d'autre part, les renseignements que nous transmet notre correspondant de Saint-Etienne : Saint-Etienne, 8 mai.

Je viens d'apprendre de source sûre que Ravachol n'est pas parti directement à Montbrison, mais qu'il s'est d'abord arrêté à Saint-Etienne et mis à la disposition de M. Rageys, juge d'instruction, pour y être interrogé sur l'assassinat des demoiselles Marcon. Quant aux autres crimes mis à sa charge, ceux de la Varizelle, de Granay et de Côte-Bois, l'accusation les abandonnera.

PINI RETROUVÉ

Paris, 8 mai. M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, nous communique la dépêche suivante, qu'il vient de recevoir du gouverneur de la Guyane : « Pini est enfermé aux îles du Salut ; il est malade à l'hôpital depuis le 14 mars. »

Ainsi donc sont réduits à néant tous les bruits qui ont circulé ces jours-ci. Pini n'est pas à Paris, il ne va pas comme on l'avait prétendu faire chaque jour le tour du lac du Bois-de-Boulogne. Il est bien loin de nous et très certainement il ignore encore les méfaits de Ravachol.

Les îles du Salut, où se trouve Pini, font partie de la Guyane française. Elles sont au nombre de trois : l'île Saint-Joseph, l'île Royale et l'île du Diable. Elles sont situées à quatorze kilomètres de la côte en face de la rivière de Kourou. Elles servent de lieu de dépôt pour les transportés à leur arrivée dans les eaux de la colonie. On y a établi également un hôpital.

Dépêches Diverses

Paris, 8 mai. LE GRAND BAL DES SAINTS-CYRINIENS La fête mondaine la plus brillante de cette année aura été celle d'hier soir à l'hôtel Continental où les élèves de Saint-Cyr donnaient un grand bal au profit de leur caisse de secours. Tous ceux qui portent un nom dans l'armée, le gouverneur de Paris, le chancelier de la Légion d'honneur, les généraux exerçant de grands commandements avaient tenu à honneur d'assister à cette fête.

Tous les ministres étaient représentés. Le président de la République et Mme Carnot sont arrivés à dix heures et demie ; ils sont restés jusqu'à minuit, après avoir parcouru les salons. Le président s'est entretenu avec un grand nombre de généraux.

Le coïllon a été superbe. Nombre de figures nouvelles inventées par nos futurs officiers ont obtenu un chaleureux succès. LES OBSEQUES DE GREVIN Il s'est produit hier un incident aux obsèques de M. Grévin. M. Grévin avait institué récemment pour légataires universelles deux « amies » qui, profitant de sa faiblesse, l'avaient détourné de la maison conjugale de Saint-Mandé et l'avaient entraîné à s'installer avec elles à Champigny, où il est mort.

Hier matin, en vertu de ce testament féroce, les scellés ont été apposés dans la maison de Mme Grévin et, non satisfaits de cette première victoire, les deux amies ont voulu, au moment de la levée du corps, prendre derrière le cercueil la première place. Mais de nombreux témoins qui étaient venus rendre un dernier hommage à l'artiste disparu, n'ont pas toléré cette audacieuse prétention. Des voix émus ont crié au scandale, et l'ordonnateur a remis toutes choses à leur place. La venue a pu suivre alors le cercueil de son mari, ayant derrière elle la foule respectueuse des véritables amis de Grévin.

L'INCENDIE DE LA PREFECTURE DE TROYES Une dépêche privée de Troyes sur l'incendie de la Préfecture annonce que les dégâts seront beaucoup plus considérables qu'on ne le supposait. L'eau qui a été lancée sur les flammes a percé tous les plafonds et est tombée dans les appartements du rez-de-chaussée comme du premier étage en jets gros comme le bras. On la balaya par les escaliers, qui paraissent transformés en cascades. Il y aura un travail considérable de classement et de séchage à opérer pour les archives, qu'on jetait par les fenêtres, et pour les bibliothèques, qui sont absolument inondées.

UN ENLEVEMENT Toulon, 8 mai. Deux hommes masqués ont enlevé une jeune fille de seize ans au hameau de Brusq, près de Toulon. Ils l'emportèrent au loin et, l'ayant déshabillée, l'empêchèrent au moyen de soporifiques.

Quand la jeune fille revint à elle, elle était seule. Elle retourna au logis de ses parents où elle raconta ce qui lui était arrivé. Une enquête est ouverte. SUICIDE D'UN FINANCIER Berlin, 8 mai. Le chef de la maison de banque Hammerstein s'est suicidé. Ce sont des pertes considérables qui l'auraient poussé à cet acte de désespoir.

On craint que ce désastre financier n'entraîne de graves conséquences pour le marché de Berlin.

Les Elections dans la Région

RHONE Sainte-Foy-les-Lyon. — Electeurs inscrits, 766 ; votants, 565. Ont obtenu : baron du Marais, 307 voix (élu) ; Noble, 216. Au premier tour de scrutin, M. du Marais avait obtenu 239 voix et M. Noble 265.

Grézieux-la-Varenne. — Elections. — Elus le 1er mai : MM. Antoine Jullien, Antoine Guillot, Joseph Chapuis, Raymond, Claude-Antoine Poizat, Chavassieux, Guichard, Dorier, Jean-Claude Jullien ; tous républicains. Elus au scrutin de ballottage : MM. Besson, Lucien Blanc, Giraud ; républicains.

Tarare. — Socialistes élus : Thomassin, 1.080 ; Delharpe, 1.045 ; Thomasset, 1.056 ; Fouillat, 1.066 ; Gay, 1.067 ; Gauthier, 1.057 ; Chazelle, 1.068 ; Pailillon, 1.036 ; Zherpin, 1.049 ; Satin, 1.045 ; Finchon, 1.058 ; Loire, 1.872 ; Clément, 1.049. Républicains élus : Bernoud, 1.043 ; Brun, 1.048 ; Champier, 1.069 ; Chanel, 1.058 ; Duranton, 1.051 ; Lasort, 1.047 ; Mallières, 1.073 ; Martin, 1.045 ; Mariotton, 1.043 ; Mafre, 1.061 ; Missire, 1.059 ; Pousset, 1.054.

Givors. — La liste radicale a obtenu 1.260 La liste conservatrice 600. L'Arbresle. — Résultats du scrutin de ballottage. — Electeurs inscrits, 930 ; votants, 610. Elus : MM. Meunier, réactionnaire, 374 voix ; Roux, candidat ouvrier, 324 ; Buisson, candidat ouvrier, 305 ; Rivière fils, républicain, 295 ; Fichet, cléricale, 294 ; Allagnier, cléricale, 280 ; Madignier, indépendant, 266 ; Billet, candidat ouvrier, 253 ; Niouard, candidat ouvrier, 249 ; Ravachol, républicain, 234.

Les six autres candidats présentés par le parti ouvrier et portés sur la liste unique ont obtenu : Blanc, 202 voix ; Durand, 199 ; Ferrier, 197 ; Soly, 194 ; Renard, 192 ; Royer, 182. La liste ouvrière gagne 30 voix sur les élections du 1er mai. Le patron de Chapelle, au premier tour, avait obtenu 470 voix et au second 94. Les membres du groupe du parti ouvrier de l'Arbresle sont convoqués à une réunion générale qui aura lieu vendredi 13 mai, à 8 heures très précises du soir, salle Durand.

ARDÈCHE

Privas. — Sont élus : MM. Cros, 548 voix ; Laulagnat, 503 ; Volle, 494 ; Gaspard, 491 ; Valla, 451 ; Issartel, 447 ; Champalaudier, 435, tous républicains. Coux. — M. Darday, cléricale royaliste, est élu par 149 voix ; M. Paulin Coste, républicain, a obtenu 141 voix. On s'attend à des protestations.

Saint-Jean-en-Royans. — Les électeurs ont voté avec ensemble pour la liste proposée par le comité des 16 élus au premier tour. Oriol-en-Royans. — La victoire pour la liste républicaine est acquise. AIN Belley. — Mauvaise journée, les cinq candidats réactionnaires sont élus.

ISERE

Saint-Sorlin. — Voici les résultats des élections municipales de la commune de Saint-Sorlin : Votants : 428. Liste républicaine : MM. Jean Piot, propriétaire, 99 ; Laurent Etienne, maire, 96 ; André Fanjat, entrepreneur, 91 ; Paul Trayan, propriétaire, 92 ; Jean Bonnet, 90 ; Pierre Pichot, 89 ; Pierre Enoz, adjoint, 85 ; Pierre Decourt, 83 ; Noël Cléchet, 83 ; Joseph Lentillon, 72. Liste réactionnaire : MM. Jean Vincent, ex-maire, 43 ; Clément Peynet, 39 ; Paul Emion, 37 ; Jean-Pierre Didier, 35 ; Antoine Laurent, 33 ; Pierre Pillaud, 32 ; Joseph Gauthier, 31 ; Lucien Traynard, 29 ; Josserand, 28 ; Joseph Grenouiller, 28.

Un mot encore. Que reste-t-il maintenant des mensonges d'Emion, de ses calomnies avec désinvolture contre ceux qui n'ont pas l'heur de lui plaire, que reste-t-il de ses prêches violents à Vienne et à Saint-Sorlin ? Que reste-t-il de la campagne basse, abjecte, infâme qui a débuté par les articles de janvier 1891, dictés par lui au rédacteur du Nouvelliste de Lyon ?

Voiron. — Résultats du scrutin de ballottage, 2 conseillers à élire. Votants : 1.719. Sont élus : MM. le docteur Brun ; Buisson, conseiller sortant, républicain, 1.307 voix ; Ernest Bruyas, conseiller sortant, républicain, 1.289. Ont obtenu concurremment : MM. Claudius Dumas, conseiller sortant républicain, 406 voix ; Douron, républicain, 386 voix.

LOIRE

Roanne. — La liste républicaine a obtenu 3,200 voix. La liste socialiste 1,600 voix. Saint-Chamond. — 9 républicains élus, 1 conservateur. Izieux. — Sur 9 conseillers à élire, 8 républicains sont élus. Rive-de-Gier. — Scrutin de ballottage. — Le scrutin de ballottage a eu hier un entrain inaccoutumé. Sur 2,439 votants, chose que l'on n'avait vue longtemps : MM. Laurent-Lacombe, maire de forges a obtenu 1,409 voix. Philoux, candidat ouvrier, 802. Concheud, candidat opportuniste, 248.

Le candidat élu est M. Laurent Lacombe, républicain libéral (réactionnaire). C'est un échec pour la démocratie. DÉPARTEMENTS RHONE Saint-Genis-Laval. — A propos des élections. — Nous recevons la communication suivante : Dans sa lettre de remerciements aux électeurs, le nouveau conseil municipal de Saint-Genis-Laval, y a glissé à dessein quelques insinuations perfides que nous avons le devoir de relever.

Ce que nos élus appellent les agissements des partisans d'une opposition plus remuante que nombreuse est tout simplement la manifestation spontanée du parti républicain de la localité qui, dimanche dernier, sans aucune affiche, sans avoir même fait distribuer des bulletins dans la commune, a obtenu de 150 à 200 suffrages.

Jamais le parti républicain, pur de tout contact avec la réaction, n'en a obtenu davantage. Nous mettons ces messieurs au défi de prouver que ce que nous avançons n'est pas l'exacte vérité. TOUNI, MADINIER, COMBET.

ISERE

Vienne. — Postes et télégraphes. — M. Beaud, commis principal des postes et télégraphes à Bellegarde, a été nommé second commis principal à Vienne. — Eden-Théâtre. — Aujourd'hui lundi et jours suivants « Jeanne d'Arc », féerie en cinq tableaux avec transformation à vue.

LOIRE

Rive-de-Gier. — Un don. — Aujourd'hui 8 mai courant, une somme de cent francs a été versée par MM. les héritiers de M. Pétin, entre les mains de M. le lieutenant trésorier de la compagnie des sapeurs-pompiers, pour être distribués entre les hommes de cette compagnie. Ces derniers ont profité de ce don pour faire entre eux une collecte, au profit d'un de leur collègue malade, elle a produit la somme de 40 fr.

Lyon

NOS ÉCHOS M. Caillaux, le nouveau président du conseil d'administration des chemins de fer P.-L.-M. s'est arrêté 48 heures dans notre ville et a continué aujourd'hui sur Marseille. M. Caillaux, qui est accompagné par M. Noblemaire, directeur de la compagnie, et MM. Picard, Deny, Baudry, chefs des services de l'exploitation, de la voie et de la traction, a visité les gares de notre ville, les ateliers d'Oullins, ceux de la Buire, et la nouvelle déviation de la ligne principale de Paris à Marseille par Saint-Clair et Collonges.

Les officiers territoriaux sont convoqués pour le 15 mai. Or, la nomination des maires a lieu ce même jour. L'officier de territoriale, conseiller municipal, ne pourra donc pas concourir à la nomination du maire ? L'appel des territoriaux avait pourtant été retardé à cause des élections municipales. L'autorité pourrait le retarder encore, croyons-nous, sans grand inconvénient.

Curieuses expériences : Jusqu'à présent on ne s'était occupé en matière criminelle, que de conserver et d'étudier les empreintes des mains ou des pas ensanglantés laissés derrière eux par les meurtriers sur le lieu du crime. Le laboratoire de médecine légale de la Faculté de médecine vient de trouver, à l'aide de certains réactifs, le moyen de faire apparaître distinctement non seulement dans leur ensemble, mais même dans leurs plus petits détails, les traces latentes que laisserait la main posée sur un papier de tenture, sur une vitre, ou un pied nu sur le parquet.

Bien qu'invisibles, ces empreintes de sudation peuvent être reproduites mille après un temps assez long, à l'aide de trois réactifs qui jusqu'à présent ont donné les meilleurs résultats. Pour les traces de mains sur le papier, l'encre de Chine ; sur le verre, les vapeurs d'acide fluorhydrique ; sur le parquet, l'empreinte du pied nu apparaît visible à l'aide d'une solution de 21 o/o de nitrate d'argent.

Il nous a paru intéressant de signaler cette nouvelle découverte qui, révélant les empreintes latentes, est une heureuse innovation au point de vue de l'identité des criminels. LA JOURNÉE D'HIER Rien, ou du moins fort peu de choses à dire sur la journée d'hier. Les électeurs se sont rendus au scrutin en moins grand nombre que dimanche dernier, et tous ont rempli leur devoir de citoyen avec un grand calme et un ordre parfait. Pas de bruit, pas de tumulte autour des sections de vote. Nulle part les agents placés à l'entrée n'ont eu à intervenir.

Le nombre relativement élevé des abstentionnistes est dû au temps superbe qui a régné pendant toute la journée. Hier, il a fait, en effet, un temps magnifique, une véritable journée de printemps, la première du mois de mai, aussi nos concitoyens, privés de soleil depuis longtemps, ont-ils en assez grand nombre quitté la ville pour la campagne.

Comme toujours, les abords des sections de vote ont été envahis aussitôt l'ouverture du scrutin, mais à partir de 10 ou 11 heures, les électeurs sont devenus plus rares. Tous paraissent ou se disposaient à partir. Un dépouillement, la foule s'est massée devant les sections de vote, attendant avec anxiété les résultats, car c'était hier que se livrait la décisive bataille.

Les premiers résultats connus, ceux du VI^e arrondissement, l'ont été à 7 heures. Les derniers, ceux du III^e arrondissement, à 10 heures seulement. Il est bon d'ajouter que cet arrondissement est le plus populaire de Lyon, et avait à élire treize conseillers.

Les quinze cents citoyens qui stationnaient sur la place du Pont depuis 6 heures du soir ont accueilli l'annonce des résultats par des cris répétés de : « Vive la République ! Vive la sociale ! » puis tous se sont dispersés et ont rejoint leurs quartiers respectifs pour manifester leur joie ou cacher leur déception.

Il n'y a eu aucun bruit ; mais beaucoup d'enthousiasme, et une excessive animation. Jusqu'à une heure très avancée, les rues ont été sillonnées par les promeneurs, gens attendrissants chez eux, électeurs désireux de connaître les résultats du vote que les journaux affichaient dans leurs salles de dépêches.

Plusieurs milliers de curieux ont, entre six heures et minuit, stationné devant les bureaux de l'Echo de Lyon où se trouvaient les résultats qu'un service rapide d'informations nous permettait de raplacer aussitôt qu'ils étaient connus dans les sections de vote.

L'administration préfectorale afin d'éviter en mesure de prévenir les scènes de désordre si elles venaient à se produire avait mobilisé à la préfecture une

chaume, commandant des gardiens de la paix, Ramondano et Pernelle, commissaires de police, sont restés en permanence à la préfecture où étaient également MM. Rostaing, secrétaire-général et M. Meyer, chef de division.

Les Tireurs du Rhône

La Société des Tireurs du Rhône, une des meilleures et des plus anciennes de Lyon, a donné hier, ainsi qu'elle le fait chaque année, son banquet d'inauguration des séances de tir.

Le repas a été servi dans l'immense salle des Pas-Perdus, attenante au magnifique stand que la société a récemment fait construire près de la caserne de la Doua au Grand-Camp et que nous inaugurons l'année dernière.

Cent cinquante convives environ, aux côtés de M. Burdeau, président d'honneur de la société et président du banquet avaient pris place MM. Billiaz, président du conseil d'administration de la société; Rivaud, préfet de l'arrondissement; général de Tissonnière, représentant du gouverneur de Lyon; Bonnard, président, conseillers généraux; Gravier, Grinand, secrétaires généraux de la préfecture; Rocaull, sous-préfet de Trévoux; Jacquot, ancien député; Grinand, Serin, conseillers municipaux; Chambard-Hénon, vice-président de l'Union patriotique du Rhône; Berne, président de la Société des Moteurs du Rhône; Harent, président de la société de tir de Lyon, etc.

Le gouverneur de Lyon avait gracieusement mis à la disposition de la Société une musique militaire. Pendant tout le repas, les musiciens du 99^e d'infanterie, sous la direction de leur habile chef, M. Polère, ont fait entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Les Toasts

Au champagne, M. Burdeau se lève et prononce une patriotique allocution. L'orateur félicite la Société des Tireurs du Rhône, dont les débuts furent très modestes, d'être arrivés, en peu de temps, à créer un superbe stand. Grâce à l'union, au dévouement de tous, surtout de M. Billiaz, le président, la Société compte parmi les plus importantes de France.

FÉDÉRATION COLONBOPHILE

Hier, à lieu au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Jourdan, colonel du génie, distribution des prix offerts par le ministère de la guerre aux sociétés colombophiles qui font partie de la Fédération.

Sur l'estrade avaient pris place MM. Mignot, président honoraire de la Fédération; Buisson, vice-président; Martin, secrétaire; Gourju, vice-président de l'Union patriotique du Rhône.

Médailles. — Privat (Vigilante), Falque (Intéride), Vernay (Estafette), Max (Ramier), Duchez (Intéride), Grasset (Vigilante), Manoha (Intéride). Concours de Grenoble. — Girerd (Hirondelle), vase vénitien. Médailles. — Richard (Colombe), Grasset (Vigilante), Thévenet (Vigilante), Mazurier (Vigilante), Paquien (Vigilante), Royet (Vigilante), Ravizza (Hirondelle). Médailles offertes par la Fédération colombophile. Concours de Tours. — Voland (Intéride), Doithiers (Vigilante), Flourey (Estafette). Concours de Bourges. — Voland (Intéride), Rivier (Intéride), Lapière (Alsace-Lorraine), Manoha (Intéride). Concours de Veynes. — Bouvier (Hirondelle), Grasset (Vigilant), Daix (Intéride), Duchez (Intéride). Concours de Grenoble. — Goutard (Tricolore), Royet (Vigilante), Ravizza (Hirondelle). L'excellente musique militaire, du 121^e sous l'habile direction de M. Houvenaeghel, a dignement clôturé cette fête patriotique par la Marseillaise.

LA LYRE DE PERRACHE

Pour féliciter les succès obtenus par la société au concours musical d'Alger, la Lyre de Perrache avait convié ses amis samedi à une soirée tout intime dans les salons de l'Hôtel de l'Europe.

Il est inutile de rappeler ici les nombreux lauriers déjà conquis par cette vaillante phalange qui, fondée en 1878, n'était qu'une simple fanfare et s'est transformée en harmonie; rappelons seulement qu'elle vient de remporter à Alger un 1^{er} prix d'honneur, un 1^{er} prix d'excellence, un 1^{er} prix à vue et un 1^{er} prix de quatuor; à toutes ces récompenses il faut ajouter un prix de 1,000 francs et un objet d'art que le jury lui a spécialement décerné pour témoigner sa satisfaction. C'est dire à quel degré de perfection en sont arrivés ses exécutants sous l'habile direction de l'infatigable M. Charton et de M. Massart, directeur-adjoint.

C'était, samedi, une réunion toute charmante, un accueil tout à fait plein de cordialité, dont M. Oviste, le dévoué président, et M. Heine, le vice-président, faisaient les honneurs avec une affabilité dont nous ne pouvons assez les remercier. Plus de deux cents personnes se pressaient dans les salons de l'Hôtel de l'Europe et de nombreuses dames rehaussaient l'éclat de la soirée. Elles ont été très fêtées et y avaient bien droit, elles qui avaient affronté la traversée et avaient donné en mer l'exemple du courage aux sociétaires que les vagues en courroux malmenaient un peu trop.

COURSES DE BONNETERIE

Décidément, il faut l'avouer, la société des courses de Bonneterie est maccote; elle n'a qu'à vouloir le beau temps, et les nuages rentrent dans leur cachette, le ciel se rassérène, et le soleil montre sa face éblouissante. Ajoutons qu'hier il faisait la température la plus douce qu'on ait eue, et la réunion de Bonneterie est devenue une vraie partie de campagne.

LA COLONIE SUISSE A LYON

A l'occasion de la fête de bienfaisance qui sera donnée au profit des pauvres de la ville de Lyon, sous le patronage de l'Union patriotique du Rhône, les comités des sociétés suisses de Lyon, adressent l'appel suivant à leurs compatriotes: Aux membres de la Colonie suisse, En présence de l'accueil que les sociétés de Lyon préparent pour le 15 mai à nos concitoyens de Lausanne et dont la presse unanime s'est fait l'écho, nous avons à cœur d'honorer tant de sympathie et nous vous convions à vous associer aux efforts de l'Union patriotique du Rhône pour manifester, par votre présence à la fête de bienfaisance, que l'organisation au Grand Théâtre, notre reconnaissance envers la nation qui nous abrite si généreusement.

des-Prés, grand favori, a pris la tête et a gagné facilement de quatre longueurs, laissant derrière lui Vermenton, arrivé deuxième et le Pomponnet, troisième. Pari mutuel au pesage (unité 5 fr.); gagnant, 8 fr.; 1^{er} placé, 6 fr.; 2^e 8 fr. Sur la pelouse, gagnant, 7 fr.; 1^{er} placé, 7 fr. 50; 2^e 8 fr. 50. Deuxième course. — Intéressante course de haies: 17 inscrits, 7 partants. Au départ Damocès et Royal prenaient de l'avance, que Damocès a conservée puisqu'il est arrivé premier. Au tournant de la piste du côté opposé aux tribunes, Mariétou s'est enlevé et a dépassé Royal qui n'est venu que 3^e. Dès le commencement Chamois s'était arrêté, renonçant à la course; plus loin Flammeche II monté par M. de Brissac, a déarçonné son cavalier; il n'y a heureusement pas eu d'accident. Pari mutuel au pesage: gagnant, 59 fr.; 1^{er} placé, 20 fr. 50; 2^e 9 fr. Sur la pelouse: gagnant, 35 fr.; 1^{er} placé 13 fr. 50; 2^e 8 fr. Troisième course. — Ce n'a pas précisément été fête pour ceux qui avaient pris le favori. Edée, à M. de Brissac, est arrivé premier, après avoir fourni une course magnifique, laissant derrière lui Layrac deuxième et Papele troisième, pendant que Nid le favori, arrivait bon dernier soulevant les clameurs des parieurs qui prétendaient qu'il était retenu par son jockey. Pari mutuel au pesage: gagnant, 20 fr.; 1^{er} placé, 13 fr.; 2^e, 18 fr. 50; sur la pelouse, gagnant, 31 fr. 50; 1^{er} placé, 16 fr. 50; 2^e, 13 fr. Quatrième course. — C'était la première fois que nous avions à Lyon des courses de sous-officiers, et il n'y a qu'à louer la société de les avoir instituées. C'était intéressant au plus haut point; ces chevaux de demi-sang ont été admirablement montés et surtout ont eu une sagesse tout à fait remarquable qui a valu à leurs cavaliers de sincères félicitations de la part du général de Lignières à l'arrivée au pesage et des applaudissements nourris de la part du public. 8 inscrits, dont 5 partants, figuraient à cette course qui s'opérait en huit au milieu de la piste. Trois concurrents sont arrivés presque de front: Pulchra a gagné d'une longueur de tête sur Agissant qui précédait Baz, d'un tiers de longueur. Pari mutuel au pesage: gagnant, 48 fr.; 1^{er} placé, 7 fr. 50; 2^e 6 fr. 50; sur la pelouse: gagnant, 28 fr.; 1^{er} placé, 9 fr.; 2^e 7 fr. 50. 5^e course. — C'était le prix le plus important de la réunion; il se composait de 2,800 fr. offerts par la Société des steeple de France. Trois partants seulement sur dix inscrits. Tolède II, à distance sans peine Ma Souveraine, laissant bien loin Gloria. Pari mutuel au pesage: gagnant, 9 fr.; sur la pelouse, 11 fr. Sixième course. — Encore une course de sous-officiers et rondement menée, celle-là et chaudiement disputée par huit partants sur neuf inscrits. Il s'agissait, là aussi, de faire le tour de la piste en huit. Audacieux est arrivé premier de deux longueurs sur Beopin et Lanterne. Pari mutuel, au pesage: gagnant, 20 fr.; 1^{er} placé, 6 50; 2^e, 11 50.

Bref, toutes ces épreuves ont été très intéressantes et se sont passées sans accident aucun, à peine deux ou trois cavaliers déarçonnés. Le défilé s'est opéré comme d'habitude, avec son affluence de curieux qui faisaient la haie. Les mesures de police étaient bien prises. Le seul desideratum qu'on exprimait s'adresse à la Compagnie des tramways, qui aurait bien dû doubler au moins son service pour un jour pareil; elle y aurait trouvé son compte et le public aussi.

De nombreux artistes s'étaient fait inscrire au programme du concert. Citons M. Daléas, qui a fort agréablement égayé les auditeurs; M. Josseland est un orgue accompli, il l'a bien montré par son Ma d'Amour, et le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements; MM. Durand, Golzio, Raymond ont rendu la note sentimentale avec beaucoup d'à-propos. M. Chevalier s'est gracieusement dévoué en l'absence de Mlle Emmé; M. Molivier, de la Scala, est plein de brio dans ses créations, et Mlle Vindry a une voix pure et harmonieuse. Une désopilante comédie, le Trop curieux, terminait cette partie récréative; entrepreneurs nous de dire que ses interprètes ont eu un entrain vraiment communicatif. Le clou de la soirée était les exercices de gymnastique exécutés par des jeunes gens qui font partie de la société. Ils ont montré une fois de plus l'utilité des exercices corporels; leur souplesse, leur méthode, leur vigueur font le plus grand honneur à l'honorable M. Rebatel, président de la société; ce sont de nobles et intrépides soldats qu'il nous prépare.

A six heures, un grand banquet réunissait cette vaillante jeunesse, dont les chefs avaient pris pour la circonstance un regain de folle gaieté. De nombreux artistes s'étaient fait inscrire au programme du concert. Citons M. Daléas, qui a fort agréablement égayé les auditeurs; M. Josseland est un orgue accompli, il l'a bien montré par son Ma d'Amour, et le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements; MM. Durand, Golzio, Raymond ont rendu la note sentimentale avec beaucoup d'à-propos. M. Chevalier s'est gracieusement dévoué en l'absence de Mlle Emmé; M. Molivier, de la Scala, est plein de brio dans ses créations, et Mlle Vindry a une voix pure et harmonieuse. Une désopilante comédie, le Trop curieux, terminait cette partie récréative; entrepreneurs nous de dire que ses interprètes ont eu un entrain vraiment communicatif. Le clou de la soirée était les exercices de gymnastique exécutés par des jeunes gens qui font partie de la société. Ils ont montré une fois de plus l'utilité des exercices corporels; leur souplesse, leur méthode, leur vigueur font le plus grand honneur à l'honorable M. Rebatel, président de la société; ce sont de nobles et intrépides soldats qu'il nous prépare.

LE FESTIVAL DE L'ARBRESLE

Le 22 mai prochain aura lieu, à l'Arbresle, le festival de gymnastique organisé par l'Union Arbresloise, sous la présidence d'honneur de M. Mangini, président honoraire de la société. Cette magnifique fête promet d'avoir un très grand succès dans notre région. Voici la liste des sociétés qui ont envoyé leur adhésion: La Française de Lyon, les Touristes Lyonnais, l'Avant-Garde de Lyon, l'Eclair de Lyon, les Eclairiers de l'Est de Lyon, la Vaillante de Lyon, les Excursionnistes de Lyon. L'Avant-Garde de Villefranche, l'Espérance de Villefranche, la Société de gymnastique de Thizy, l'Étoile de Neuville, l'Union Lararienne, la Joyeuse de Régnay, la Fraternelle de la Demi-Lune, les Mineurs de Saint-Bel. Les sociétés musicales suivantes: Fanfare de l'Arbresle, l'Union chorale des travailleurs de l'Arbresle, Fanfare de Lentilly, Fanfare de Saint-Pierre-la-Palud. Le programme détaillé de cette fête sera publié ultérieurement.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 9 Mai. 130^e jour de l'année. Pleine lune le 11; dernier quartier le 19. Soleil: lever, 4 h. 28 coucher, 7 h. 25. Accident. — Hier soir, à cinq heures, le cheval de M. Guillot, entrepreneur, rue de la Vierge-Blanche, 3, s'est effrayé au passage du tramway à vapeur, sur l'avenue des Ponts. Le mécanicien ralentit la marche, mais le cheval vint donner contre la machine et en se cabrant, il eut un sabot d'un pied de devant complètement arraché. Il fallut prévenir M. Pessard qui tient une boucherie chevaline, pour faire enlever la pauvre bête.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Une dépêche de Livourne adressée au « Diritto » annonce qu'une bombe a éclaté aujourd'hui sur le palier de l'escalier qui mène au cercle de la Savoie appartenant au commissariat central de police. Il n'y a eu aucun dégât. Elections municipales. — Marseille, 8 mai. La liste socialiste est élue (31 bureaux connus) par 10,997 voix contre 8,009 pour la liste du « Petit Marseillais ». M. Flaussières est en tête. Communications diverses. — Société philanthropique franc-comtoise. — La réunion du conseil d'administration aura lieu aujourd'hui lundi 9 mai, à 8 heures du soir, au siège de la société, rue de la Bourse, 43, brasserie David.

café du Luxembourg, place Morand; Barras, 11, rue Centrale « Au Chinois »; Demaria, 33, rue Grenette; Sterki, rue Tronchet.

LE FESTIVAL DE L'ARBRESLE

Le 22 mai prochain aura lieu, à l'Arbresle, le festival de gymnastique organisé par l'Union Arbresloise, sous la présidence d'honneur de M. Mangini, président honoraire de la société. Cette magnifique fête promet d'avoir un très grand succès dans notre région. Voici la liste des sociétés qui ont envoyé leur adhésion: La Française de Lyon, les Touristes Lyonnais, l'Avant-Garde de Lyon, l'Eclair de Lyon, les Eclairiers de l'Est de Lyon, la Vaillante de Lyon, les Excursionnistes de Lyon. L'Avant-Garde de Villefranche, l'Espérance de Villefranche, la Société de gymnastique de Thizy, l'Étoile de Neuville, l'Union Lararienne, la Joyeuse de Régnay, la Fraternelle de la Demi-Lune, les Mineurs de Saint-Bel. Les sociétés musicales suivantes: Fanfare de l'Arbresle, l'Union chorale des travailleurs de l'Arbresle, Fanfare de Lentilly, Fanfare de Saint-Pierre-la-Palud. Le programme détaillé de cette fête sera publié ultérieurement.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 9 Mai. 130^e jour de l'année. Pleine lune le 11; dernier quartier le 19. Soleil: lever, 4 h. 28 coucher, 7 h. 25. Accident. — Hier soir, à cinq heures, le cheval de M. Guillot, entrepreneur, rue de la Vierge-Blanche, 3, s'est effrayé au passage du tramway à vapeur, sur l'avenue des Ponts. Le mécanicien ralentit la marche, mais le cheval vint donner contre la machine et en se cabrant, il eut un sabot d'un pied de devant complètement arraché. Il fallut prévenir M. Pessard qui tient une boucherie chevaline, pour faire enlever la pauvre bête.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Une dépêche de Livourne adressée au « Diritto » annonce qu'une bombe a éclaté aujourd'hui sur le palier de l'escalier qui mène au cercle de la Savoie appartenant au commissariat central de police. Il n'y a eu aucun dégât. Elections municipales. — Marseille, 8 mai. La liste socialiste est élue (31 bureaux connus) par 10,997 voix contre 8,009 pour la liste du « Petit Marseillais ». M. Flaussières est en tête. Communications diverses. — Société philanthropique franc-comtoise. — La réunion du conseil d'administration aura lieu aujourd'hui lundi 9 mai, à 8 heures du soir, au siège de la société, rue de la Bourse, 43, brasserie David.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société philanthropique franc-comtoise. — La réunion du conseil d'administration aura lieu aujourd'hui lundi 9 mai, à 8 heures du soir, au siège de la société, rue de la Bourse, 43, brasserie David.

THEATRE BELLECOEUR

Le clou de la soirée était les exercices de gymnastique exécutés par des jeunes gens qui font partie de la société. Ils ont montré une fois de plus l'utilité des exercices corporels; leur souplesse, leur méthode, leur vigueur font le plus grand honneur à l'honorable M. Rebatel, président de la société; ce sont de nobles et intrépides soldats qu'il nous prépare.

LA SOCIÉTÉ « LA VAILLANTE »

C'est devant un public choisi et nombreux que la société de gymnastique et de tir la « Vaillante » offrait hier sa fête annuelle à ses membres honoraires et à ses bienfaiteurs dans la salle de l'Horloge, cours Lafayette.

LA SOCIÉTÉ « LA VAILLANTE »

C'est devant un public choisi et nombreux que la société de gymnastique et de tir la « Vaillante » offrait hier sa fête annuelle à ses membres honoraires et à ses bienfaiteurs dans la salle de l'Horloge, cours Lafayette.

Bons Algériens, émission du 7 août 1888. Tirage 15 Mai. Gros lot, 400,000 francs. Tous les bons non sortis avec des lots seront remboursés ultérieurement à 200 francs. Prix du Bon, 47 francs. Agence Fourmier, 14, rue Confort, Lyon, à l'entresol.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Paris, 8 mai. Le scrutin de ballottage des élections municipales a eu lieu aujourd'hui: partout les républicains ont obtenu la majorité. On signale deux incidents, l'un à Saint-Jean (Aude), où des désordres se sont produits avant la fermeture du scrutin. Des coups ont été échangés dans la salle de vote; 50 individus ont été blessés, mais aucun grièvement; l'urne a été enlevée. La gendarmerie ne pouvant pas maintenir l'ordre, des renforts viennent d'être envoyés. L'éffervescence est grande. L'autre incident s'est produit à Rochefort-sur-Mer. 129 bulletins ont pu être soustraits de l'urne.

TROUBLES EN ANGLETERRE

Des désordres graves ont eu lieu, hier soir, à la houillère de Castle Eden, dans le comté de Durham. Les employés qui travaillaient à l'épuisement furent attaqués au moment où ils quittaient le puits par les grévistes. La police dut intervenir, mais elle fut maltraitée par la foule, et son chef fut grièvement blessé. Les bâtiments ont été détruits. Les désordres n'ont pris fin qu'à l'arrivée des renforts de la police.

LA DYNAMITE EN ITALIE

Rome, 8 mai. Une dépêche de Livourne adressée au « Diritto » annonce qu'une bombe a éclaté aujourd'hui sur le palier de l'escalier qui mène au cercle de la Savoie appartenant au commissariat central de police. Il n'y a eu aucun dégât.

ELECTIONS MUNICIPALES

Marseille, 8 mai. La liste socialiste est élue (31 bureaux connus) par 10,997 voix contre 8,009 pour la liste du « Petit Marseillais ». M. Flaussières est en tête. Communications diverses. — Société philanthropique franc-comtoise. — La réunion du conseil d'administration aura lieu aujourd'hui lundi 9 mai, à 8 heures du soir, au siège de la société, rue de la Bourse, 43, brasserie David.

THEATRE BELLECOEUR

Le clou de la soirée était les exercices de gymnastique exécutés par des jeunes gens qui font partie de la société. Ils ont montré une fois de plus l'utilité des exercices corporels; leur souplesse, leur méthode, leur vigueur font le plus grand honneur à l'honorable M. Rebatel, président de la société; ce sont de nobles et intrépides soldats qu'il nous prépare.

LA SOCIÉTÉ « LA VAILLANTE »

C'est devant un public choisi et nombreux que la société de gymnastique et de tir la « Vaillante » offrait hier sa fête annuelle à ses membres honoraires et à ses bienfaiteurs dans la salle de l'Horloge, cours Lafayette.

LA SOCIÉTÉ « LA VAILLANTE »

C'est devant un public choisi et nombreux que la société de gymnastique et de tir la « Vaillante » offrait hier sa fête annuelle à ses membres honoraires et à ses bienfaiteurs dans la salle de l'Horloge, cours Lafayette.

Club des sténographes du Rhône. — Les cours de sténographie, qui ont eu lieu l'année dernière avec succès, vont se rouvrir cette année; ils auront lieu le mardi et le samedi de chaque semaine, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir, comme suit: 1^{re} année, professeur M. Avondo, le mardi 10 courant; 2^e année, professeur M. Paul Rabet, le samedi 14 courant, au siège du Club, 18-20, rue Palais-Grillet, au deuxième.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Chambre syndicale des ouvriers cordonniers. — Tous les adhérents à la chambre syndicale sont invités à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui lundi 9 mai, à 8 heures du soir, au siège, rue Duquesne, 273. Ordre du jour: Concert-Bal. — Exposition de Tours. — Questions diverses. — On recevra les nouveaux adhérents.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — Relâche. Théâtre des Célestins. — 7 heures 1/2. — Le Voyage de Suzette. Casino. — Débuts des frères Léo-Léo (le diable et le crocodile), Mercredi Yvette Guilbert. Scala. — Débuts de Germain Duval, imitateur. Brasserie Fritz Hoffherr. — Tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches, grand concert. Panorama du siège de Paris. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit. Nouveau Guignol, 48, cours Morand. — Spectacle varié. Théâtre Guignol (Galerie de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle varié, parodies d'opéras, pièces du répertoire.

AVIS AUX TIREURS

MM. les tireurs sont informés qu'un stand à carabines Giffard est installé provisoirement, depuis samedi 7 courant, dans le ponton du Gladiateur, face à la place de la Charité, près du pont de la Guillotière. Un concours public y sera ouvert du 25 mai au 20 juin.

NOUVEAU PULVÉRISATEUR

en cuivre rouge destiné à combattre le Mildew et les maladies de la vigne Souffrances à petit et grand travail. RENÉ MALET 41, rue Vaubeour, Lyon

THE DES MANDARINS

Qualité Supérieure

BELLE JARDINIÈRE SUCCURSALE DE LYON 11, rue du Bât-d'Argent, 11 Création d'un Rayon spécial de VÊTEMENTS SUR MESURE POUR JEUNES GENS Complots Haute Nouveauté..... depuis 53 fr. Complots Cheviotte..... » 52 » Pardessus Mode..... » 45 » Pantalons Laine fantaisie..... » 14 » PAS d'autre SUCCURSALE dans la RÉGION

UN BON CONSEIL

Emigrés Alsaciens VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la province en Confections pour Dames et Enfants AUJOURD'HUI LUNDI GRANDE MISE EN VENTE Tous les Articles d'ÉTÉ CHOIX IMMENSES DE HAUTES NOUVEAUTÉS Nos Comptoirs renferment actuellement des assortiments considérables et nos articles, tous de première qualité, sont mis en vente à des prix absolument hors ligne. Notre Comptoir spécial de VÊTEMENTS de VOYAGE est amplement pourvu en Costumes, Manteaux, Cache-Poussière, etc. GRAND CHOIX DE COSTUMES Pour Villes d'Eaux, Toilettes de Plage, Costumes légers, Robes de Jardin, Peignoirs, Matinées, Blouses Russes, etc. Lingerie, Mouseline de laine, Zéphyr, Lingerie et Linge confectionné. VENTE ABSOLUMENT DE CONFIANCE Prix fixe en chiffres connus Nota. — Le grand BALLON des ÉMIGRÉS ALSACIENS est offert aux enfants. (Magasins fermés Dimanches et Fêtes)

ANTICOR BRELAND

Montchat-Lyon (mét. arg.) 1 f. ch. m. de chaus. et coiff.

TAVERNE DU DRAGON

LYON. — Rue Lafont, 16. — LYON (A côté du Grand-Théâtre)

BIÈRE DE MUNICH très renommée

Plats du jour, déjeuners et soupers. — Comestibles étrangers. — (Éclairage électrique, sonnette de l'entracte).

ABANDONNÉE!

PAR Charles MÉROUVEL

LE PHARE DE ROVILLE

C'est à peine si mademoiselle de Roye enfoncée dans ses rêveries apportait la moindre attention à ce qui se passait auprès d'elle.

Geneviève qui se tenait sur le seuil de sa maison, traversa la route et vint à eux.

— C'est vous, père Roguet? dit-elle. — Oui, c'est moi, ma fille, répondit le fermier.

— Qu'est-ce que vous avez là? — Une feuille que notre instituteur m'a fait passer, il y a un moment.

Le père Roguet brandissait un journal du matin, une des rares gazettes qui parviennent au fond de ces régions indifférentes aux choses du dehors.

— Et qu'est-ce qu'elle dit, votre feuille? demanda Geneviève très complaisante.

Le fermier mit son large doigt rude sur un endroit marqué d'un trait de crayon et dit: — Lisez.

Le capitaine Perros et mademoiselle de Roye commencèrent à prendre intérêt à cette petite scène qui, au début, n'était pas de nature à les toucher.

Geneviève s'empara du journal et lut à haute voix ce qui suit: « Nous avons raconté, il y a quelques jours, le singulier attentat de l'avenue de l'Observatoire, ce meurtre dont la cause demeure inexplicable et qui prouve une fois de plus à quelles terribles conséquences conduit la détestable habitude particulière à certaines gens de se servir du couteau en toute occasion, comme autrefois les reîtres et les soudards usaient de la dague et de la rapière qu'ils portaient au côté.

« L'auteur de cet acte de sauvage férocité dont la jalousie a dû être le mobile, vient de se faire justice, et il faut dire à sa louange qu'il a montré un courage et une énergie qui dénotent une nature et un caractère pour lesquels on ne saurait avoir de mépris.

Suivait un récit émouvant et dramatique de la fin de Servoz dans les montagnes de son pays.

L'article se terminait par ces renseignements: « Nous avons fait prendre des nouvelles de la sympathique victime, à l'hôpital Cochin.

« Jeanne Aubin paraît hors de danger et notre éminent chirurgien, T. Anger, répond de sa vie.

« Nous avons eu l'honneur de la voir et nous pouvons dire que sa grande beauté explique la féroce passion qu'elle avait inspirée et dont le dénouement a été si tragique! »

A ce mot d'hôpital, M^{lle} de Roye fut agitée par un tremblement involontaire. Jacques de Brandes ne lui avait-il pas dit que sa fille était là, dans une de ces tristes et secourables maisons, malade, souffrante?...

Mais elle réagit contre cette idée. Ou était l'apparence qu'il y eût aucun rapport entre Jeanne Aubin et l'enfant qu'elle pleurait?

— Jeanne Aubin? dit Geneviève en essayant de rassembler ses souvenirs.

— Eh! fit le père Roguet, vous savez bien que ma nièce, Madeleine Roguet — le bonhomme s'attendrit — ma pauvre nièce, cette malheureuse qui épousa le pêcheur, s'appelait Aubin, après ce mariage de misère...

— C'est juste. — Et qu'elle avait deux filles, — deux! — une qui était la sienne et l'autre qui venait de Paris ou d'ailleurs, on ne sait pas!

L'attention de M^{lle} de Roye redoubla et aussi son émotion.

— Mais oui... fit Geneviève, cherchant toujours.

Le paysan continua: — L'aînée aurait aujourd'hui vingt ans, c'est ma nièce. Elle s'appelait Colette, Colette Aubin! Quand je pense que je ne voulais même pas savoir son nom dans le temps et qu'il m'a fallu aller à la mairie pour m'informer!...

Il se donna un coup de poing dans la poitrine et s'apostropha lui-même: — Vieux moustre!

Et, s'adressant à mademoiselle de Roye et au capitaine Perros, le paysan ajouta: — Vous me croirez si vous voulez,

mais, depuis que je les ai chassées, ces petites, avec leur mère, parce qu'elle m'avait manqué en épousant ce pêcheur malgré moi, je n'ai pas eu une minute de repos. Je ne peux pas dormir. Il me semble que je les vois toujours dans le chemin, toutes les trois, se tenant par la main, ma Madeleine si bonne et si honnête, et les enfants, une blonde et une brune, deux amours d'anges! On dit dans le pays que j'ai la tête dérangée... Ce n'est pas vrai. Elle est solide. C'est le regret qui me tourmente. Je suis riche... J'ai à Landemer la plus belle ferme du pays, et de l'argent à ne savoir où le mettre! Et aussi vrai que j'existe, pour mon malheur, et que je m'appelle Roguet, je le donnerais tout et la terre avec pour les revoir avant de mourir.

Il ajouta d'une voix creuse, en baissant le ton comme s'il avait eu peur d'éveiller un mort: — Pas Madeleine... Elle n'est plus là, la pauvre fille. Elle s'est jetée à l'eau pour retrouver l'autre...

Il s'arrêta. Geneviève réfléchissait.

— La blonde s'appelait Jeanne, en effet, dit-elle... Jeanne Aubin... Il pourrait bien y avoir quelque chose là-dessous, père Roguet!

— N'est-ce pas? reprit-il avec une joie qui éclaira subitement son visage. C'est ce que le maître d'école a pensé... un brave homme... Ce n'était pas sa vraie sœur, la blonde, mais une fois parties ensemble on les aura appelées l'une comme l'autre, Colette et Jeanne Aubin. D'ailleurs, dans le pays, on ne disait pas autrement.

Et il conclut: — Il lui semblait entrevoir confusément la vérité.

— Il faut voir! il faut voir! Ah! si je le retrouvais, quelle fête! Landemer, dans la vieille maison. Je veux partir pour Paris, je le veux.

Il s'adressa de nouveau au capitaine Perros.

— Puisque vous en êtes, dit-il, vous pouvez me renseigner sur cet hospice, l'hospice Cochin! On ne les maltraite pas, là-dedans, toujours?

— N'avez pas peur. — Et vous croyez qu'il y a des chances, vous Geneviève?

— Dame! c'est bien possible. Espérez, père Roguet.

Ce jour-là, le fermier ne demanda pas de verre de rhum, ni de calvados, ni de liqueur quelconque pour s'étourdir.

Il s'en retourna chez lui faire ses préparatifs de départ, avec une musique qui lui chantait dans le cœur et lui disait: — Jeanne Aubin, c'est la petite blonde aux yeux bleus que tu as chassée de la maison et qui se serait dans les jupes de sa nourrice pour la défendre quand tu la menaçais de tes chiens!

Et il s'injurait de bonne foi, en suivant un sentier dans ses champs, entre deux rangées de pommiers: — Vieux monstre! brute! avare!

Et il répétait: — Si c'était elle, pourtant, ma Colette, avec sa sœur, la petite Jeanne, quelle noce à Landemer!

Mademoiselle de Roye demeurait immobile sur place, très agitée par ce qu'elle venait d'entendre.

Il lui semblait entrevoir confusément la vérité.

Barfleure est à deux pas de la Houquette. Cette enfant blonde, confiée à un pêcheur, et qui aurait dix-huit ans, l'âge de sa fille; ces deux sœurs perdues de d'Aubin, le noyé des Reniers; ce hasard qui venait de lui révéler une partie de leur histoire au moment où elle y pensait le moins, la jetaient dans un trouble extraordinaire.

Le capitaine Perros n'était pas moins frappé qu'elle de cette coïncidence étrange dont il essayait de comprendre le sens.

La maîtresse de la maison paraissait au courant de ce qui s'était passé.

Le père Roguet la consultait; elle avait connu cette famille de pêcheurs, quelque éclaircissement.

Germaine et Perros y songèrent en même temps.

— Madame, dit la jeune femme, voulez-vous m'accorder un instant d'entretien?

— Mais... certes... fit Geneviève. Et pourquoi aurait-elle refusé!

Elle présentait elle-même, quelque mystère, une sorte de drame qui se jouait sons bruit autour d'elle, dans sa propre maison.

La treille, avec ses masses de fuchsias et de rosiers grimpants, était déserte.

— Venez, dit mademoiselle de Roye, et vous aussi Perros.

Geneviève les suivit. Lorsqu'ils furent assis sur les bancs autour d'une table verte posée sur un piquet fiché en terre:

(La suite à demain.)

Produit Alpin Apéritif-Tonique et Digestif

GENTIANE-NATURE

VENTE en GROS SARRE & C LYON

Etude de M^e PIDARD, avoué à Lyon, r. de l'Hôtel-de-Ville, 91.

VENTE PAR LICITATION

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Devant le Tribunal civil de Lyon EN DEUX LOTS SÉPARÉS 4^e D'UNE

MAISON

Située à LYON, quai de Jayr, n° 21 SUR LA

Mise à prix de Soixante-quinze mille francs, ci. 75,000 fr. Revenu brut: 5,480 fr. — Formant le premier lot.

MAISON

Située à LYON, rue de Saint-Cyr, n° 8 SUR LA

Mise à prix de Soixante-dix mille francs, ci. 70,000 fr. Revenu brut: 5,905 fr. — Formant le deuxième lot.

Lesdits immeubles sont nouvellement construits et en très bon état.

ADJUDICATION AU SAMEDI 24 MAI 1892, A MIDI

Pour les renseignements, s'adresser à M^e PIDARD, avoué poursuivant à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91; à M^e DALIN, avoué colicitant, rue Gentil, 4, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

VILLA MÉDICALE ET DE CONVALESCENCE

à MEYZIEU (Isère), près LYON

Recommandée pour MALADIES NERVEUSES PARALYSIES DIVERSES, AFFECTIONS CHRONIQUES, ETC. Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie S'adresser: 14, Rue de la Barre, LYON Lundi, mercredi et samedi, 3 à 5 heures.

ROB DEPURATIF SANS RIVAL

AU DAPHNÉ MEZEREUM

Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

MALADIES DE LA PEAU

Les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOYLE ASIATICA de J. LÉPINE, Pharmacien en chef de la Marine à Pondichéry, sont, d'après le D^r CAZENAVE, Médⁱⁿ de l'hôpital Saint-Louis, le remède le plus sûr des affections rebelles de la peau: Eczéma, Psoriasis, Lichen, Prurigo, Dartres, etc.

Dépôt Général à Paris: Ph^o FOURNIER, 56, rue d'Anjou-Saint-Honoré. Vente en Gros: LABÉLONNE, 89, rue d'Aboukir, Paris SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

En VENTE à l'Agence FOURNIER

LYON, 14, rue Confort, LYON

ET DANS SES SUCCURSALES DE SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, MACON, DIJON ET VALENCE

Grand Annuaire Grand Indicateur

Commercial, Industriel, Agricole et Administratif, de l'ISÈRE (1892).

150,000 ADRESSES Volume broché de 500 pages

PRIX: 3 FR. 50

Par correspondance, ajouter 0,85 centimes pour le port.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Direction: Roger DALBERT

Irrévocablement DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS DE LE

VOYAGE de SUZETTE

Opérette-Féerie en 5 actes et 11 tableaux, musique de Léon VASSEUR

En Préparation MONSIEUR CHASSE

Comédie Nouvelle en 3 actes

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE A L'AG. FOURNIER, R. CONFORT

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & C^{ie}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE

BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débité ou non, au gré du client.

Grand assortiment de pierres de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.

Vaste choix de portes, fenêtres, boiserie, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.

A vendre en bloc: Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers du quartier Grôle ou dans nos Bureaux et Entrepôts, situés place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau et du Pensionnat, lieu dit Prés de la Vogue (Guillotière).

Avis aux Commerçants

NOUVEAU TARIF GÉNÉRAL

des Douanes Françaises

Applicable à partir du 1^{er} février 1892 en vertu de la loi du 11 janvier 1892

Cette brochure de 140 pages contient les tarifs d'entrée et sortie des matières et produits fabriqués de toutes sortes.

PRIX DE LA BROCHURE: 2 FRANCS

Envoi franco contre mandat-poste de 2 fr. 25

Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon (à l'entresol)

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Monsieur Guinard, charbon, rue de Vendôme, 209 et Mlle Cois, modiste, rue des Fantaisies 42. — M. Vesse, employé, rue Neyret, 13 et Mlle Roudier, giletière, avenue de Saxe, 279. — M. Debout, propriétaire, à Beynost et Mlle Parrochia, s. p., rue du Commerce, 44. — M. Pavot, employé, rue Désirée, 24 et Mlle Marion, s. p., rue du Piâtre, 1. — M. Genevay, ingénieur, pl. des Pénitents-de-la-Croix, 4 et Mlle Mâlon, s. p., quai de Retz, 4. — M. Dupont, cultivateur, à Laroux et Mlle Fieuet, employée, rue Royale, 15. — M. Ehrsam, employé, à Bâle et Mlle Bachin s. p., à Bâle. — M. Chatelain, employé, quai Saint-Vincent, 20 et Mlle Dufraine, s. p., rue des Augustins, 44. — M. Payen, apôtreur, rue des Capucins, 19 et Mlle Thévenon, dévideuse, rue Tables-Claudiennes, 32. — M. Drevon, tulliste, rue Imbert-Colomès, 4 et Mlle Tarrad, brodeuse, rue Imbert-Colomès, 4. — M. Pacalin, tisseur, rue de Mail, 31 et Mlle Girard, tisseuse, rue Rivet, 10.

Deuxième arrondissement. — M. Teraud, mécanicien, 44, rue Duguesclin, et Mlle Coulon, piqueuse de bottines, 42, rue Palais-Grillet. — M. Martinon, employé, 7, rue Franklin, et Mlle Velter, couturière, rue Franklin. — M. Charreton, propriétaire, à Bourgoin, et Mlle Burel, rentière, rue Jarente, 21. — M. Rossignac, employé, 19, rue de la République, et Mlle Richard, s. p., 6, rue de la Gerbe. — M. Buzzi, employé, 3, rue Grenette, et Mlle Bruyère, cuisinière, 31, rue de la Charité. — M. Davial, garçon de café, 8, rue Palais-Grillet, et Mlle Mizey, s. p., 8, rue Palais-Grillet. — M. Pleadre, mouleur, 3, rue de Penhièvre, et Mlle Moyroud, cuisinière, 24, place Bellecour. — M. Mondragon, employé, rue des

Remparts-d'Ainay, et Mlle Moiroud, s. p., 14, place Carnot. — M. Lebert, sous-lieutenant au 38^e de ligne, à Saint-Etienne, et Mlle Troussel, s. p., à Belfort. — M. Lachaud, cocher, à Crest, et Mlle Blanc, cuisinière, 63, rue de la République. — M. Lalive, employé, à Villeurbanne, et Mlle Voin, modiste, 41, rue de Jarente. — M. Savoyat, feblantier, 35, rue de Condé, et Mlle Solon, repasseuse, 4, rue Creuzet. — M. Espirat, employé, 41, rue de la Charité, et Mlle Gaboulet, s. p., 7, cours Henri. — M. Minjat, veloutier, à Genas, et Mlle Pistolet, cuisinière, place Carnot, 43. — M. Rengé, peintre, rue Boileau, 215, et M^{me} Masméjan, s. p., rue Boileau, 215. — M. Collob, cocher, à Champagnac, et Mlle Jalman, domestique, cours du Midi, 4. — M. Gonnat, employé, rue de Vendôme, 74, et Mlle Raulin, commerçante, cours Morand, 20. — M. Isaac, employé, cours Charlemagne, 49, et Mlle Gaillard, couturière, cours Charlemagne, 49. — M. Patin, luthier, rue de Jarente, 18, et Mlle Bouverat, s. p., quai Perrache, 5. — M. Royer de la Bastie, propriétaire, à Belvey, et Mlle Germain de Montauzan, s. p., rue Saint-Dominique, 44. — M. Blanc Perdusset, ingénieur, rue de Jarente, 14, et Mlle Soulier, s. p., rue Sainte-Hélène, 41. — M. Desgeorge, négociant, rue de la Charité, 17, et Mlle Permezy, s. p., place de la Mispicorde, 2. — M. Cézaire, comptable à Vincennes, et Mlle Gentaix, s. p., à Vincennes.

Troisième arrondissement. — M. Charroud, employé, grande rue de la Guillotière, 99, et Mlle Petit, sans profession, à Dierzon. — M. Alliard, employé, rue de Vendôme, 174, et Mlle Janin, couturière, rue Passet, 4. — M. Berthelon, employé, grande rue de la Guillotière, 168, et Mlle Perrin, sans profession, grande rue de la Guillotière, 192. — M. Bret, cultivateur, à Saint-Genis-Laval, et Mlle Bernard, domestique, cours de la Liberté, 72. — M. Chopinaud, maçon, rue

Boileau, 172, et Mlle Besson, cuisinière, rue Boileau, 172. — M. Clément, sellier, grande rue de la Guillotière, 227, et Mlle de Saint-Jean, brodeuse, grande-rue de la Guillotière (Égypte), et Mlle Megy, ingénieure au Caire (Égypte). — M. Leger, cordonnier, rue de Créqui, 205, et Mlle Rebillard, passementière, avenue de Saxe, 78. — M. Grange, chauffeur, rue de Vendôme, 274, et Mlle Isabelle, ménagère, rue Garibaldi, 159. — M. Gardet, employé, à Saint-Fons, et Mlle Serpezet, corsetière, rue Paul-Bert, 173. — M. Dorotte, employé à Laroche, et Mlle Richard brodeuse, rue Béchevellin, 15. — M. Clerc, coiffeur, à Saint-Fons, et Mlle Bouvet, couturière, rue de Bonnel, 88. — M. Monier, employé, cours de la Liberté, 67, et Mlle Molard, s. p., cours de la Liberté, 4. — M. Pavot, employé, rue Désirée, 21, et Mlle Marion, sans profession, rue du Piâtre, 4. — M. Prunier, négociant, quai des Brotteaux, 1, et Mlle Martin, sans profession, quai de la Guillotière, 12. — M. Rebaud, peintre, rue Paul-Bert, 113, et Mlle Villermoz, couturière, grande rue de la Guillotière, 233. — M. Rachetta, menuisier, quai Claude-Bernard, 420. — Canova, employé, route de Genas, 28, et Mlle Oliviero, domestique, rue des Asperges, 28. — M. Gaillat, vannier, rue Champ-Fauray, 5, et Mlle Debout, marchande, rue Champ-Fleury, 3. — M. Vinat, lieutenant à la direction d'artillerie, cours Gambetta, 321, et Mlle Mouhy, couturière, à Montferand.

Quatrième arrondissement. — M. Cnoel, teinturier, quai de Serrin, 39, et Mlle Brunel, tulliste, montée Rey, 42. — M. Arnaud, tisseur, montée Rey, 43, et Mlle Blars, dévideuse, rue de Nuits, 7 et 9. — M. Rochignevet, tisseur, rue projetée des Tapis, 2, et Mlle Levrard, tisseuse, montée Grande-Côte, 4. — M. Pichasson, tisseur,

place de Belfort, 2, et Mlle Cusin, tisseuse, place Belfort, 4. Cinquième arrondissement. — M. Poizat, ébéniste, rue Sébastien-Gryphe, 74, et Mlle Mollard, repasseuse, rue des Farges, 20. — M. Rosset, conducteur-chef, rue des Angès, 14, et Mlle Bernard, sans profession, place Saint-Alexandre, 24. — M. Doré, corroyeur, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 63, et Mlle Jugnot, couturière, rue de Bourgogne, 9. — M. Bathias, employé, rue de la Plaine, 39, et Mlle Vallet, institutrice à Sussangy. — M. Perle, négociant, rue Neyret, 4, et Mlle Folliu, sans profession, chemin de Saint-Iréné, 32. — M. Jacquier, cocher, rue de Bourgogne, 32. — M. Merle, menuisier, montée Saint-Barthélemy, 7, et Mlle Gret, dévideuse, rue de la Fraternelle, 12. — M. Lenthion, employé, rue Laporte, 29, et Mlle Pouchache, gantière, rue Laporte, 29. — M. Verneret, cordonnier, rue des Trois-Maries, 7. — M. Laverrière, cultivateur, rue Saint-Georges, 86, et Mlle Baud, sans profession, rue Saint-Georges, 86. — M. Vessigaud, employé, rue de la Pyramide, 85, et Mlle Marillier, cuisinière, rue de la Pyramide, 44, et Mlle Dorlé, corsetière, rue de Fleurioux, 14.

Sixième arrondissement. — M. Feschet, entrepreneur à Montagny, et Mlle Chevallier, sans profession, à Saint-Fons. — M. Costal, employé à Blidah, et Mlle Rodrigues, sans profession, à Blidah. — M. Lavrotte, commerçant, cours Morand, 27, et Mlle Nantas, s. p., à Saint-Rambert-l'Île-Barbe. — M. Hoffmann, négociant à Saint-Etienne, et Mlle Faure, s. p., quai de Pêst, 6. — M. Grin, papetier, rue Bugeaud, 79, et Mlle Béga, pisseuse, rue Godetroy, 13. — M. Beal, menuisier, à Roche-la-Veille, et Mlle Viallet, femme de chambre, avenue de Noailles, 38.

VERMOREL

A VILLEFRANCHE (Rhône)

850 1^{er} prix et médailles. — Décoration du Mérite agricole

Pulvérisateur «ÉCLAIR»

Contre le MILDIOU Et la Maladie des Pommes de Terre

L'ÉCLAIR, n° 1, 40 fr. L'ÉCLAIR, n° 2, 30 fr.

LA TORPILLE

de 1892 NOUVELLE SOUFREUSE DEMANDER LES TARIFS

Dépot à Lyon chez MM. RIVOIRE et fils, 16, rue d'Algérie.

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

G. VITROU

Imp. WALTNER et C^{ie}, rue de la Corneille, 43. — Lyon